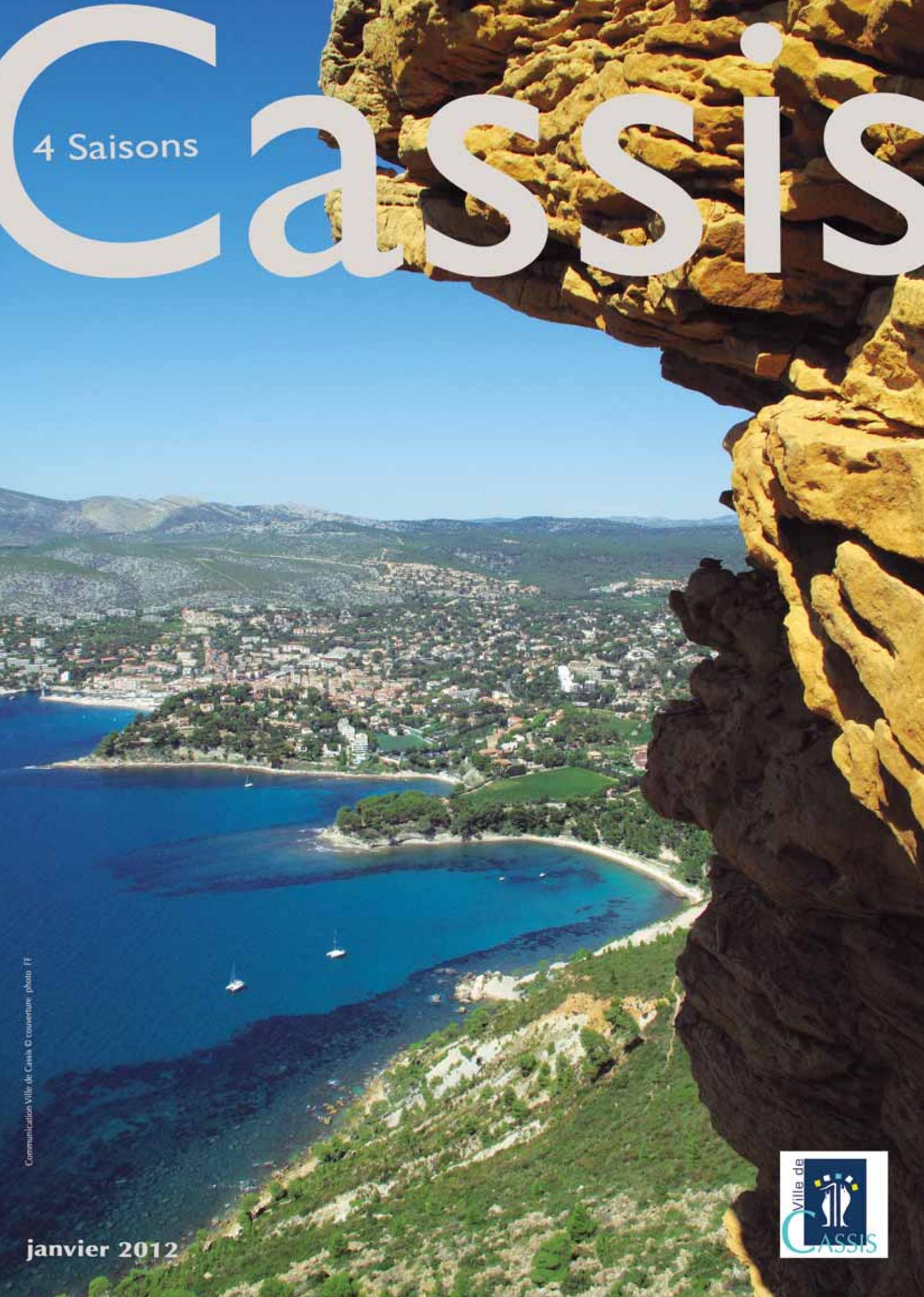


# Cassis

4 Saisons



Communication Ville de Cassis © couverture photo FF

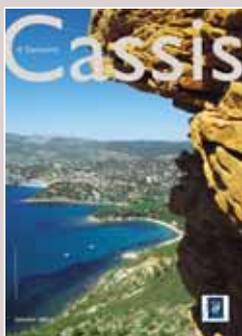
janvier 2012





# SOMMAIRE

Parc National	p.4
Port-Miou	p.6
Environnement	p.8
Habitat	p.10
Economie	p.12
Culture & Animations	p.14
Tourisme	p.16
Sport, jeunesse et loisirs	p.18
Enfance & Petite Enfance	p.20
Solidarité & Proximité sociale	p.22
Sécurité	p.24
Travaux	p.26
Communauté Urbaine	p.28
Finances	p.30
Vie de la Mairie	p.32
Etat civil	p.34



**4 SAISONS A CASSIS**  
Directrice de la publication : Danielle MILON  
Rédaction : Service communication - Ville de Cassis  
Crédit photos : Service communication - Ville de Cassis  
Conception/Impression : Groupe CCEE



## EDITO

2012 est une année charnière dans le développement de notre village. La crise qui s'est installée depuis 2008 affecte bien entendu Cassis et les Cassidens.

Elle a d'abord affecté le chiffre d'affaires du Casino (soit 1 300 000 € de pertes par rapport à 2007) et donc les finances de la ville. Elle touche également et évidemment l'emploi et impacte notre économie et plus particulièrement le tourisme.

Nous nous sommes battus ces 3 dernières années pour assainir les comptes.

Il convient désormais de fixer l'horizon comme nous l'avions annoncé en 2011 et concentrer nos efforts sur la poursuite du développement de Cassis dans le but de toujours offrir aux Cassidens des services et des infrastructures toujours plus performants.

De gros projets ont été lancés l'an dernier : la rénovation du Centre Culturel, la création d'un centre de la petite enfance, d'une plateforme d'accueil pour les cars de tourisme au Brégadan, de l'espace sportif Sébastien D'Orso en lieu et place de l'ancien gymnase, la réhabilitation de l'usine à fer, et l'exploitation des Rivières Mystérieuses.

D'autres vont être lancés en 2012 : Port Miou, porte d'entrée des Calanques dans le cadre de la création imminente du Parc National, et la mise en lumière architecturale des bâtiments et sites naturels remarquables de Cassis.

Ces opérations extrêmement structurantes pour Cassis sont complétées par le programme de la Communauté Urbaine MPM demandé et obtenu par la ville, à savoir la rénovation des rues du centre ancien, la création en infrastructure du Parking des Mimosas et le trottoir en encorbellement avenue de Provence.

Par ailleurs, nous poursuivons nos efforts pour développer notre qualité de vie, tout en préservant l'authenticité de notre village.

Nous développons les sports et loisirs, des transports en commun intelligents et adaptés et un Cassis toujours plus propre.

Nous travaillons sur la sécurisation et la protection permanente de nos espaces naturels en renforçant nos outils et nos moyens d'intervention.

Nous stimulons toujours plus la vie associative, renforçons la proximité sociale, le soutien aux générations et favorisons l'insertion professionnelle.

Nous soutenons toujours davantage les activités économiques et touristiques.

Nous continuons à faire plus et toujours mieux avec l'argent dont nous disposons !

Et nous n'augmenterons pas les impôts en 2012 !

Je souhaite, en ce début d'année, féliciter les employés municipaux qui travaillent ingénieusement à mes côtés pour réduire leurs budgets de fonctionnement tout en étant de plus en plus innovants, ainsi que les employés communautaires. Et je souhaite remercier chaleureusement toute mon équipe d'élus, qui travaille avec passion et obstination pour l'avenir de Cassis.

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une année 2012 sereine, baignée de douceur de vivre et pleine de belles réussites !

**Danielle Milon**  
Maire de Cassis

Vice-présidente de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole

Nous avons arrêté la rédaction de ce magazine au 1er décembre 2011, soit quelques jours après la fin de l'enquête publique (qui a duré du 17 octobre au 17 novembre). Nous attendons dans les jours qui viennent la rédaction du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, et la Version 4 de la Charte pour le mois de janvier.

La signature du décret de création du Parc National par le 1er Ministre est prévue en avril 2012.

Nous vous proposons de faire un point annuel avec Madame le Maire sur l'avancée de ce projet d'envergure.

#### Madame le Maire, quelle est votre position sur le Parc National des Calanques ?

Comme vous le savez, dès mon investiture je me suis prononcée en faveur du Parc National. Il me paraît évident que sa création est essentielle pour préserver notre environnement et notre territoire. Mais ce soutien est, et a toujours été, conditionné par la prise en compte indispensable de certaines demandes.

Le 28 novembre 2008, le Conseil Municipal avait émis à l'unanimité un avis favorable à l'avant-projet pour la création du Parc National des Calanques, tel qu'il avait été pris en considération par arrêté de Monsieur le Premier Ministre. Cet avis favorable unanime du Conseil Municipal comportait en annexe une série de remarques formulées, dont il était demandé qu'elles soient prises en compte par l'Etat et le G.I.P. lors de la poursuite de la procédure d'élaboration du Parc National des Calanques.

Le Conseil Municipal du 10 octobre dernier a été appelé à formuler son avis sur la nouvelle version, se prononçant ainsi sur la prise en compte de ses attentes.

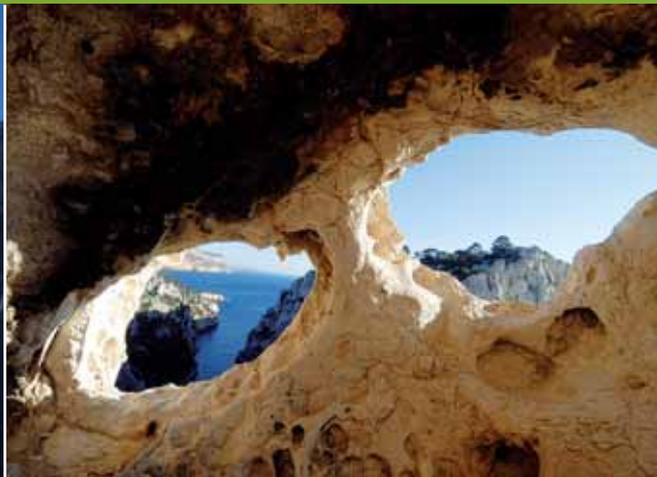
Compte tenu des évolutions du projet de Parc National des Calanques, conformes en grande partie aux attentes de la commune de Cassis, il a été proposé au Conseil Municipal de réitérer son avis favorable au projet de parc soumis à concertation institutionnelle, sous réserve de la stricte prise en compte de certaines demandes.

#### Concernant le plan d'eau de la calanque de Port Miou, la commune a-t-elle accepté que le cœur maritime soit étendu à l'entrée de la calanque ?

La délimitation entre le cœur maritime et l'aire maritime adjacente a été convenue lors d'une visite sur place avec le représentant de l'Etat, comme suivant la limite actuelle de la zone de mouillages écologiques destinée aux navires passagers. Cette délimitation suit en cela les recommandations du Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) et du Comité Interministériel des Parcs Nationaux (CIPN) tendant à réintégrer dans le cœur maritime l'entrée de la calanque jusqu'à la zone de mouillages, en y incluant la résurgence de la rivière souterraine en raison du patrimoine hydrologique que celle-ci représente, ainsi que le caractère « sauvage » de cette zone.

La représentation de cette limite sur le plan de délimitation des périmètres du projet de Parc National des Calanques figurant dans le dossier de concertation institutionnelle ne coïncidait pas avec le tracé convenu, ni avec la réalité des zones de mouillages. En effet, le report de limite sur le plan était situé trop en amont dans la calanque, incluant à tort dans le cœur maritime la zone de mouillages passagers ainsi qu'une partie de la zone de mouillages permanents. Cette délimitation relevait en conséquence d'une erreur matérielle manifeste qu'il convenait de corriger en déplaçant la limite entre le cœur et l'aire maritime adjacente de façon à tenir compte des zones de mouillages existantes, conformément à l'Autorisation d'Occupation Temporaire (A.O.T.) consentie par l'Etat à la Commune.





### Que va-t-on faire d'un surplus de visiteurs dans le secteur de la Presqu'île et de Port Miou, vite saturé pendant l'été ?

Ce secteur résidentiel est riverain de la calanque de Port Miou, porte d'entrée Est des calanques. A ce titre, la création du parc ne peut s'envisager sans la prise en compte de la gestion des flux des visiteurs afin qu'il n'y ait pour les habitants aucune nuisance supplémentaire liée à la fréquentation.

### Qu'en est-il de l'intégration du vignoble dans l'aire optimale d'adhésion (A.O.A.) ?

La commune, en partenariat avec les vigneron, est favorable à l'intégration du vignoble cassidain et de ses zones d'extensions possibles en A.O.A. sous réserve que les vigneron aient confirmation des garanties qui ont été apportées à leurs demandes lors de l'assemblée générale du 17 juin 2011. Pour l'avenir, en cas d'évolution de la charte qui porterait une atteinte excessive à la viticulture, le Conseil Municipal a émis le vœu de consulter le syndicat des vigneron et de l'associer à la décision.

### Vous êtes-vous battue au côté des associations cassidaines ?

Depuis 3 ans, mon équipe et moi-même avons travaillé pour préserver les territoires et pour négocier au mieux la zone d'adhésion, en réduisant au maximum la zone optimale de coeur de parc, qui avait été proposée par l'Etat en 2008. Nous n'avons pas négocié les usages au niveau technique. Les représentants des fédérations d'usagers étant les seuls habilités à le faire. Néanmoins, nous avons aidé toutes les associations cassidaines d'usagers dans leurs démarches. Nous leur avons apporté notre soutien tout au long de ces 3 années en organisant en mairie de nombreuses réunions afin de fédérer autour des Cassidens le projet de Parc National.

### Cassis n'est-elle pas sous représentée avec un seul siège au conseil d'administration ?

La commune demande que les textes fondateurs de l'Etablissement Public Parc National des Calanques (E.P.P.N.C.) mentionnent la présence obligatoire et de droit de son Maire au sein du bureau du futur parc. De même pour le conseil d'administration, la ville avec un seul siège estime qu'elle est sous représentée, et souhaite l'octroi de deux sièges.



Participation des Cassidens à l'enquête publique :

**148** observations consignées dans les registres d'enquête.

**La conjoncture place Port Miou au centre de l'actualité, mais la municipalité n'a pas attendu qu'il soit question du Parc National pour accorder à la calanque l'attention qui lui est due ! Preuve en est, la gestion parfaite par la ville qui en fait une porte d'entrée rêvée du futur Parc National des Calanques.**

### Bilan 2011

Afin de protéger ce site de plus en plus fréquenté, la municipalité a réalisé un programme qui permet une meilleure protection de l'environnement de la calanque et une amélioration de l'accueil des plaisanciers :

- Respect de la délégation de gestion : chaque bateau qui quitte le port n'est pas remplacé afin d'en réduire progressivement le nombre.
- Promotion des bateaux de passage : 2 500 passages sur l'été soit environ 8 000 personnes qui découvrent notre village et nos commerces.
- Pour ce faire, la ville a mis en place un système de navettes terrestres qui relie Port Miou au village, chaque soir de l'été. Ce dispositif a connu un grand succès.
- Pour faciliter l'accueil des plaisanciers cassisains de Port Miou, une aire leur a été réservée sur le parking existant.
- Installation de 3 blocs sanitaires : cette réalisation a nécessité le raccordement au réseau municipal, l'enfouissement des canalisations (eau, électricité et profitant de l'occasion, du réseau télécom) ainsi que la mise en place d'un ponton flottant équipé d'une pompe de récupération des eaux noires et eaux de fond de cale. Ce service est gratuit pour les permanents.
- Maintien de la propreté pour préserver le cadre et la qualité des eaux : le tri sélectif existant a été complété en 2011 par un point de collecte du verre, des emballages et des fusées de détresse périmées ; une grande opération de nettoyage avec la récupération au printemps dernier d'environ 15 m<sup>3</sup> de déchets et une campagne d'information et de sensibilisation sur le terrain.
- Obtention du Pavillon Bleu (voir encadré).
- Renforcement de la sécurité : passages de patrouilles terrestres de la Police Municipale, maritimes de la Gendarmerie et présence d'un ASVP pendant l'été pour assurer la tranquillité et la sécurité des plaisanciers.
- Et toujours l'accueil de régates comme :
  - IT SAIL CUP du 14 au 16 Juin 2012 ;
  - Le 13 à la voile le 27 Juin 2012 ;
  - GLCR-CUP 2012 du 5 au 9 septembre 2012.



## Le Pavillon Bleu flotte sur Port Miou

Une démarche écologique dans chaque action menée, des aménagements réalisés dans le respect de l'environnement, l'entretien et la protection permanente du site ont fait de Port Miou la première calanque de France à avoir obtenu le Pavillon Bleu.

Une belle récompense qui couronne les efforts fournis par la municipalité et le personnel de la capitainerie en collaboration avec les clubs associatifs et les plaisanciers, pour la préservation de ce site exceptionnel.



### Perspectives 2012

Forts de retours positifs suite aux initiatives mises en place, la majorité des services proposés sera reconduite et améliorée en 2012 : les navettes Port Miou - village, la sécurité, l'installation de sanitaires (sur le quai opposé) et la réfection de pontons (environ 400 m prévus).

De nouveaux projets sont à l'étude :

- La rénovation de l'arrivée d'eau sur les pannes pour colmater les fuites.
- L'accueil de nouvelles régates : il y a de plus en plus de demandes de régates corporatives.
- La surélévation d'un certain linéaire de panne pour améliorer l'accessibilité aux « anciens » plaisanciers, les pannes actuelles étant très basses.

**La municipalité attache beaucoup d'importance au travail en collaboration avec les associations. Cette implication se traduit dans la vie quotidienne de la calanque mais aussi lors d'actions « coup de poing » comme l'opération Calanque Propre (cette année le 14 avril) et dans l'avenir, dans la mise en place d'une politique tournée vers la jeunesse en association avec les écoles de voile.**

**C'est grâce à la mobilisation de tous que nous arrivons à préserver ce patrimoine naturel, et c'est l'affaire de chacun de veiller à le transmettre aux générations futures.**

## Cassis, première ville des Bouches-du-Rhône certifiée pour son Système de Gestion de la Qualité des Eaux de Baignade !

La qualité des eaux de baignade est une préoccupation permanente de la ville de Cassis.

Depuis 2008, la commune a mis en place une gestion active des plages et zones de baignade, dont des analyses d'auto-surveillance quotidiennes tout au long de la saison.

Cette année, ce dispositif a été renforcé par la mise en place d'une patrouille terrestre et nautique qui effectue un état des lieux quotidiens des zones de baignade, et assure une surveillance globale.

**Après avoir renoué en 2009 avec le Pavillon Bleu, Cassis a obtenu en 2011 la Certification de son Système de Gestion de la Qualité des Eaux de Baignade.**

Grâce à la politique d'anticipation de Madame le Maire et son équipe, le 31 mai 2011 le certificat officiel a été remis par le Bureau Veritas faisant de Cassis la première ville des Bouches-du-Rhône certifiée pour son Système de Gestion de la Qualité des Eaux de Baignade.

En novembre, nous avons reçu le bilan sanitaire officiel de la qualité des eaux de baignade qui classe, selon la nouvelle directive européenne, nos 4 zones de baignade « en excellence » pour la saison estivale 2011.

### Les rencontres sur les eaux de baignade

Organisées à Cassis les 7 et 8 juin 2011, ces rencontres sur le thème des eaux de baignade ont réuni pas moins de 200 participants et une quarantaine d'intervenants (élus, associations, collectivités, Etat, entreprises privées,...) pour traiter des problématiques principales concernant les eaux de baignade et l'application de la nouvelle directive européenne.

Parallèlement aux conférences, les élèves de classes élémentaires des écoles de Cassis ont pu découvrir le cycle de l'eau, le principe de l'assainissement, la diffusion des pollutions, le fonctionnement d'une station d'épuration ou encore le contrôle de la qualité de l'eau et la durée de vie des déchets. Ces rencontres ont été labellisées « Forum Mondial de l'Eau », événement qui se tiendra en mars 2012 à Marseille. Il en est de même pour la réunion préparatoire de l'UNESCO qui s'est tenue à Cassis les 28 et 29 novembre derniers en partenariat avec l'association Rivières Mystérieuses.

### La propreté du littoral

L'événement Calanques Propres a lieu chaque année sur l'ensemble du littoral depuis trois ans. La municipalité, accompagnée de nombreux partenaires, participe à cette journée durant laquelle des bénévoles procèdent à un grand nettoyage des plages. La ville effectue également une opération de distribution de cendriers de plage pendant la saison estivale afin de renforcer le réflexe citoyen. Enfin, nous travaillons avec l'Association Cap Marseille et de début juin à mi-septembre, 8 de ses membres sillonnent nos plages, ramassent les déchets (42 m<sup>3</sup> cet été) et sensibilisent les plagistes à l'environnement. En 2012, la promenade des Lombards côté Corton sera incluse dans ce nettoyage quotidien.



### Les Initiatives Océanes

Les Initiatives Océanes sont une campagne de l'association Surfrider Foundation Europe. Cette année, ses membres ont travaillé avec le collège des Gorguettes afin de sensibiliser les élèves sur l'impact, la durée de vie et la réduction des déchets aquatiques.

### Assurer la propreté urbaine

- **Collecte du papier et des cartons** par contrat aidé avec l'association AVIE : depuis fin 2011, l'association AVIE récolte et recycle les papiers et les cartons gratuitement au Collège des Gorguettes et auprès des commerçants adhérents.

- **Graffitis** : la ville travaille toujours avec la société HTTP pour nettoyer les graffitis. Nous invitons les propriétaires des murs tagués à se manifester auprès des services municipaux afin que nous puissions intervenir. Nous rappelons que les auteurs de ces dégradations encourent jusqu'à 1500 euros d'amende.

- **Espace Info Energie** : la ville de Cassis travaille en collaboration avec l'ADEME pour la mise en place et le développement des Espaces Info Energie. Ces espaces sont destinés à renseigner le grand public sur la consommation d'énergie, l'utilisation rationnelle de l'énergie, le recours aux énergies renouvelables et l'ensemble des crédits d'impôt associés. En 2010 et 2011, Cassis a tenu des permanences d'information dans les locaux de l'OPAH afin d'aider les Cassidens à faire les bons choix en termes d'équipements et d'énergie. Un conseiller de l'association GERES (Groupe Energies Renouvelables Environnement et Solidarité) était présent. Ces permanences sont renouvelées en 2012.



## Toujours plus d'actions pour nos forêts :

### Un nouveau local pour le Comité Communal des Feux de Forêts (CCFF)

L'été dernier nous avons inauguré bureau, atelier, vestiaire et abri-véhicules, créant ainsi de bonnes conditions de travail pour nos bénévoles. Le terrain situé avenue des Carriers est un lieu stratégique, compte tenu de l'étroite collaboration entre le comité et les pompiers.

### Du nouveau au Parc Régis Vidal

La zone a été mise en sécurité afin d'en permettre l'accès permanent au public du 1er juin au 30 septembre. Auparavant, en cas de Mistral, un arrêté préfectoral interdisait l'accès aux massifs et au parc. Grâce aux travaux forestiers engagés par la ville de Cassis (débranchement, création de pistes, élagage,...) l'accrobranche, la piscine et le cimetière ont été accessibles à tous tout l'été.

### Un travail en collaboration avec les écoles

Une plantation de feuillus avec les classes des écoles élémentaires publique et privée de Cassis est programmée dans le but de restaurer les terrains incendiés le 30 août 2010 (mise en fascine/ abattage des arbres morts/ affouage/ travail avec l'ONF).

A l'occasion de l'année de la forêt, la ville et les écoles s'associent pour sensibiliser les jeunes à la connaissance et à la protection de notre environnement.

### La gestion des risques naturels

La commune de Cassis est soumise à divers risques naturels et technologiques. Pour connaître et gérer au mieux ces différents risques, il existe à Cassis un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) consultable en mairie. Ce document, établi par le Maire, a pour objectif principal d'informer le public des risques existants sur la commune et des consignes de sécurité en cas de nécessité d'intervention.

### Pour compléter ce document, la ville de Cassis a élaboré deux autres outils de gestion des risques :

Un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a pour but de préparer les acteurs à la gestion d'un risque. Il se base sur un inventaire des risques et des moyens communaux pour mettre en place des procédures de réaction et organiser des entraînements et exercices.

Une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) composée de bénévoles (le CCFF, la Croix rouge, des infirmières, des médecins, des personnes de l'ONF et des Cassidens) viendra en renfort des équipes municipales en cas de crise.





Favoriser le parcours résidentiel des Cassidens, proposer des logements à loyers modérés, mais aussi veiller à la décence des logements est une préoccupation majeure de la municipalité. Pour ce faire, dès son élection, Madame le Maire a eu pour volonté de répondre au mieux à la diversité des besoins de ses administrés en matière de logement, à travers plusieurs projets et initiatives.

#### Renégociation des villas des Brayes

Comme vous le savez et comme promis, Madame le Maire a renégocié avec la SOGIMA le programme de construction des 31 villas aux Brayes qui à l'origine comportait uniquement des logements locatifs à loyer libre. L'introduction d'une majorité de logements conventionnés (16 sur 31) dans ce programme bénéficiera aux familles cassidaines. Par ailleurs, il s'agit d'un programme novateur pour la commune de Cassis car il répond à une demande de logements locatifs sociaux pavillonnaires jusqu'alors non satisfaite. Ces villas offriront à leur locataire une qualité de vie exceptionnelle, dans un cadre remarquable. Ces logements seront livrés à la fin du premier trimestre 2012.



#### Le droit de préemption urbain

La législation française impose aux communes de plus de 3500 habitants de disposer de 20 % de logements sociaux conventionnés sur le nombre total de résidences principales. Aujourd'hui Cassis compte 8 % de logements sociaux. Pour atteindre la barre des 20 %, la commune devrait construire plus de 400 logements sociaux. Ce chiffre paraît difficilement atteignable, ce qui nous oblige à reconsidérer nos obligations.

La raréfaction du foncier, les contraintes réglementaires de notre territoire en matière d'utilisation des sols, imposent à la municipalité de favoriser les logements à loyers modérés dans les programmes de construction mais aussi de travailler sur l'existant.

L'acquisition de logements dans le centre ville par le biais du droit de préemption urbain fait partie des outils à la disposition de la commune lui permettant de remettre sur le marché des logements à loyers modérés et correspondant aux caractéristiques de décence.

La commune se fixe par ailleurs comme objectif d'acquérir chaque année un nouveau logement pour le mettre à disposition d'une famille cassidaine.

**L'émergence de logements à loyers modérés doit provenir majoritairement de la rénovation urbaine. C'est pour ces raisons que l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a été prorogée l'année dernière.**



### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

L'OPAH permet aux propriétaires du centre ancien de bénéficier de subventions pour la rénovation de leur logement. Des propriétaires occupants disposant de faibles revenus ont ainsi pu réhabiliter leur bien et retrouver un logement adapté et répondant aux normes de décence. Parallèlement, ce dispositif permet d'inciter les propriétaires bailleurs à réaliser des travaux et pratiquer des loyers modérés. En effet, plus le loyer pratiqué est en dessous des seuils du marché, plus le montant de la subvention est important.

**A la fin de l'année 2012 la commune aura atteint son objectif de plus de 70 logements rénovés.** De plus la municipalité se félicite car de beaux projets ont été réalisés. Pour exemple, l'OPAH a d'ores et déjà permis **la réhabilitation complète de 11 logements vacants, qui ont été loués à des familles cossidaines à des prix modérés.**

**Garder les jeunes familles cossidaines sur notre territoire, redynamiser notre ville et plus particulièrement notre centre ancien est indispensable à la continuité économique et sociale de notre village et pour cela notre commune se doit de disposer d'un parc de logements locatifs accessible à tous.**

### Le Programme d'Intérêt Général pour l'habitat

Dans la continuité de l'OPAH, la commune a souhaité soutenir le PIG communautaire mis en place par la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole. Ce dispositif permettra aux propriétaires, et pas uniquement ceux du centre ville, de bénéficier de subvention pour la rénovation de leur logement. Pour cela, la CuMPM met à disposition des propriétaires souhaitant rénover leur logement une équipe opérationnelle. Cette dernière sera chargée de définir avec les propriétaires les travaux nécessaires à réaliser, de monter le projet de réhabilitation, le plan de financement ainsi que le montage et le suivi du dossier de subvention auprès de l'Agence National pour l'Habitat (ANAH).

**Pour l'année 2012, la commune viendra abonder les aides de l'ANAH pour les propriétaires bailleurs souhaitant pratiquer des loyers modérés.**



### Un engagement sous-jacent à chacune de nos actions : l'emploi

La délégation de services publics des plages a donné naissance à deux nouveaux établissements. Au-delà d'une offre nouvelle favorisant l'attractivité touristique de notre village, une dizaine d'emplois a ainsi été créée.

La ville se positionne comme un haut lieu du « sport nature ». A cet effet, elle travaille à l'accueil d'un bureau des guides, initiative très prometteuse en termes d'offre touristique et d'emploi. Cassis accueille également désormais un accrobranche, élargissant ainsi son offre d'activités et générant des synergies porteuses d'emplois avec les activités de la piscine et son espace de restauration.

Concernant la zone du Brégadan, après une période nécessaire à la maturation des projets, 2012 devrait voir avancer le dossier de la maison de retraite privée et la création d'une gare routière, équipement indispensable à l'activité touristique, qui libérera définitivement la zone des Carriers.

Le développement du Technoparc suit son cours, notamment l'accompagnement du développement des Moteurs Baudouin. Début 2011, l'entreprise comptait 160 salariés et 10 intérimaires pour 200 salariés aujourd'hui et 50 intérimaires, une production de moteurs accrue de 66 % sur la même période avec pour objectif de tripler la production actuelle à l'horizon 2015.

Les négociations pour acquérir le foncier nécessaire à la création de la zone artisanale, indispensable au soutien de l'activité des artisans cassidains, ont enfin abouti. Près de 6 000 m<sup>2</sup> de locaux d'activités de grande qualité, fortement intégrés dans l'environnement afin de préserver le site, seront mis sur le marché afin de permettre à nos entreprises d'accélérer leur développement et donc leur contribution à l'emploi.

Malgré les difficultés rencontrées pour répondre à l'ensemble des exigences administratives, nous apportons un fort soutien au projet d'hôtel 5 étoiles au Bestouan, projet à la fois structurant pour Cassis et positionné sur la cible de clientèle que la commune souhaite développer.

Enfin, la ville continue de soutenir activement le Casino (31 % de nos recettes de fonctionnement) en accompagnant par exemple la création d'une salle de jeux extérieure. Nous lui avons également délégué en 2011 la gestion du parking de la Rostagne, afin d'accroître sa capacité de stationnement et combler son déficit de places. En contrepartie, le Casino en ouvre l'accès aux Cassidains afin qu'ils puissent se garer gratuitement le matin du lundi au samedi.

**Toutes ces initiatives se révéleront porteuses de recettes directes et indirectes pour Cassis, mais devraient aussi générer de nombreux emplois. C'est en tout cas le sens que nous donnons à notre action au travers d'une écoute permanente et d'une proximité effective avec l'ensemble des acteurs économiques de la commune.**

### Un soutien ferme et actif au commerce et aux commerçants

Cette année encore, Madame le Maire et son équipe ont travaillé pour que Cassis vive aux 4 saisons avec une politique d'animations diversifiées (marchés nocturnes, marché italien, marché de Noël,...) et d'événements culturels de qualité. Outre l'accompagnement à l'organisation de la Braderie de Cassis, qui connaît à chaque édition un succès croissant, cette politique événementielle volontaire contribue au développement d'un flux de chalandise sur lequel travaille notre commerce local.

La ville poursuit ses initiatives pour dynamiser son centre. Outre celles déjà prises afin de faciliter l'accès et le stationnement des Cassidains, la réfection des 21 petites rues va favoriser l'activité des commerces existants mais aussi accroître leur attractivité commerciale.

Dans l'optique de préserver notre tissu de commerces de proximité, nous avons doté la commune des outils juridiques permettant l'exercice du droit de préemption sur les fonds de commerce. Gageons que dans ce cadre rénové et renouvelé, il trouvera matière à s'épanouir et se développer.

## La Villa Madie

En 2006, la municipalité cédait la Madie pour une durée de 25 ans à Jean Marc Banzo, chef doublement étoilé installé à Aix-en-Provence. L'idée était de favoriser l'implantation d'un restaurant gastronomique à Cassis. Si sur le fond cela pouvait faire sens, le choix du lieu constituait un pari.

Cinq ans plus tard, en avril dernier, ce qui semblait inéluctable pour beaucoup arriva : la Villa Madie était tombée en redressement judiciaire. Les effets cumulés d'une mésentente grave entre les associés, de travaux hors de proportion avec les réalités économiques de l'activité et la crise économique ont eu raison de ce projet.

La meilleure des solutions était de s'engager résolument et, au travers d'une gestion dynamique du problème, de trouver une solution préservant les intérêts des Cassidens : à savoir favoriser la reprise de l'activité et en profiter pour sortir au mieux de la relation juridique compliquée, initiée par nos prédécesseurs. Parmi les propositions de repreneurs potentiellement intéressés, celle d'un industriel marseillais est rapidement apparue comme préservant au mieux les intérêts des Cassidens.

En effet l'alternative était simple : soit être passif et laisser la Madie partir "à la casse" après une liquidation judiciaire inévitable, sans avoir de garanties ni sur la personnalité des acheteurs ni sur leurs projets ; soit être actif et choisir un investisseur solide déjà implanté dans la région, qui affirme son projet et s'y engage par contrat : faire de la Villa Madie un grand étoilé (pour mémoire, M. Banzo était propriétaire de fait de la Madie jusqu'en 2031).

L'Etat évaluait les droits restants à la ville dans la Madie à 2,5 millions d'€. Nous en avons obtenu 2,9 millions d'€, et un engagement de consacrer le lieu à la gastronomie pour 15 ans. Autres points essentiels, les emplois sont préservés et en évitant la liquidation judiciaire les arriérés de loyer seront remboursés pour environ 180.000 €.

Cassis se sort d'une opération incertaine engagée hasardeusement en 2006, conserve un restaurant de prestige sur son territoire et engrange plus de 2,9 millions d'€ à investir dans des équipements bénéficiant à tous les Cassidens, au premier rang desquels un projet de centre de la petite enfance.



A un an de l'échéance Marseille Provence Capitale Européenne de la Culture 2013, la ville de Cassis met en avant des événements de qualité en partenariat avec les associations, sans oublier des animations diverses et variées et l'attachement à notre patrimoine !

**Quatre projets phares dans le cadre de MARSEILLE PROVENCE CAPITALE EUROPEENNE DE LA CULTURE 2013 :**

- **Le Printemps du Livre**, soutenu par la ville de Cassis, a fêté sa 23<sup>ème</sup> édition sur le thème « Féminin Pluriel » et peut se prévaloir d'un succès sans cesse confirmé. La 24<sup>ème</sup> édition se conjuguera autour du thème « l'expérience en héritage ».
- Le 2 juillet, **Wall For** a mis à l'honneur, pour sa 2<sup>ème</sup> édition, deux artistes photographes de grand talent : Yann Arthus-Bertrand et Nicolas Henry. La projection a été suivie d'un concert de Raul Paz organisé par Cassis Organisation. Cette projection a été accompagnée du concours de jeunes talents photographes européens dont les œuvres récompensées étaient exposées sur le Quai Calendal.
- **Les Vendanges Etoilées** se sont tenues fin septembre. La manifestation a investi tout le village. Elle a intégré notre traditionnelle Fête des Vendanges, centrée autour de son vin qui fait la renommée de Cassis. Trois jours de fête autour de la gastronomie, en présence de grands chefs. Un beau moment de talent, de convivialité et de partage.
- 2013 verra naître à Cassis une **exposition exceptionnelle** organisée par l'association « Regards de Provence » qui se déclinera entre Cassis et Marseille sur le thème « Cassis, Port de la peinture ».

**La culture à l'honneur aux 4 saisons !**

Pour la seconde année, l'exposition « Itinéraire d'une découverte : La grotte Cosquer » a été montée à la Maison de l'Europe et de la Vie Associative avec pas moins de 4 conférences dispensées par l'inventeur de la découverte en personne, Henri Cosquer. Encore un succès pour cette exposition qui a été vue par 2 164 visiteurs.

Le 21 juin, Cassis Organisation a lancé la saison estivale avec la Fête de la Musique en essayant d'investir un maximum de sites et en ouvrant les scènes en priorité aux musiciens cassidains. Juillet et août... le rideau se lève sur les Nuits Vagabondes. Après Manu Dibango, Louisie Joseph, Abba Fever, The Silencers, Michaël Jones, Get Back Beatles, ce sont les hommages à Queen et à Pynk Floyd et le groupe Nikita qui ont tenu la scène de ces concerts gratuits. La saison 2012 promet elle aussi de très belles surprises avec un programme de concerts qui fera rêver et danser toutes les générations.

En octobre, levée de rideau sur la 4<sup>ème</sup> édition du Festival d'Humour autour d'un programme savamment concocté par Les Rires de Canaille, où les jeunes talents, sélectionnés à travers la France, rivalisent d'enthousiasme, d'audace et surtout de talent pour remporter le trophée du Prix du public. 350 spectateurs ont assisté à l'événement.

Cette année encore, l'association Rencontres Musicales de Cassis a programmé à l'Oustau Calendal de superbes concerts classiques interprétés par de talentueux et prestigieux musiciens.

Pour 2012 une nouvelle programmation avec d'ores et déjà 2 dates : 9 février et 23 mars.





Photo : Marc Bergbauer



## Patrimoine

En mars, la MEVA accueille les écoliers de Cassis autour de l'exposition de la « Semaine de la Langue Française ». En 2011, le thème du concours d'écriture était "Dis-moi dix mots qui nous relient". Une occasion de découvrir le talent de nos jeunes auteurs !

Rendez-vous avec le thème de 2012 : « Dis-moi dix mots qui te racontent ».

La bibliothèque L'Ariane a organisé, pour la seconde année, l'événement « Livres en fugue » en lien avec le Printemps du Livre. Devant le succès de cette animation gratuite, qui fonctionne grâce aux nombreux dons de livres, cette animation fait désormais partie du programme annuel de notre bibliothèque municipale.

Enfin les plus jeunes d'entre nous ne sont pas en reste : les Jardin des Contes ont pris leurs quartiers d'été dans le jardin public, tous les mercredis matins des mois de juillet et août. Ce sont plus de 200 enfants qui ont sagement goûté les histoires et les « leçons de musique » offertes par l'équipe de la bibliothèque.

Le 24 mai, la Fête des Voisins organisée depuis la Maison de l'Europe et de la Vie Associative fédère autour de ce moment de rencontre et de partage l'ensemble des associations cassidaines, leurs membres bénévoles dynamiques et enthousiastes dans une ambiance des plus chaleureuses.

De fin mai à début juin, "Les Drailles de la Mémoire" ont organisé l'exposition de photographies "Les Ecoles du Cassis d'Antan" aux Salles Vouëtées visitée par plus de 1 000 Cassidens.

Le 10 août, c'est aussi l'occasion de retrouver les 40 auteurs invités des Nocturnes Littéraires qui viennent vendre et dédicacer leurs livres. Un rendez-vous attendu par tous les Cassidens et touristes passionnés de lecture.

En septembre, pour les Journées Européennes du Patrimoine, l'affluence des visiteurs a battu des records : plus de 450 visiteurs enregistrés au musée, au Château de Cassis et à l'Usine à Fer ouverts exceptionnellement pour l'occasion. Même succès pour la balade des Drailles de la Mémoire.

Nos fêtes votives, organisées en étroite collaboration avec l'association Cassis Animation restent de beaux moments qui rythment notre année et dont notre village est fier :

La Saint-Jean, la Saint-Pierre, la Soirée en Provence autour de l'anchoïade qui le 21 juillet a rassemblé plus de 500 personnes qui ont assisté au spectacle donné par les 250 danseurs des 7 troupes folkloriques du Festival des Cultures du Monde, venus du Mexique, du Zimbabwe, du Pérou, du Brésil, de l'Irlande, de l'Indonésie et de la Géorgie.

En décembre, le Marché de Noël organisé par la ville de Cassis et Cassis Animation sur le thème « Esprit Montagne » a clôturé la saison 2011.

Pour la première fois au four banal, une exposition magnifique a eu lieu du 10 au 23 décembre sur le thème "Mode et couture d'autrefois par Jacqueline Chiapetta".

Le Musée Méditerranéen Municipal d'Arts et Traditions Populaires a présenté cette année un programme d'expositions exceptionnel : Les arts de la Table au XVII<sup>ème</sup> au premier trimestre, les Nus visions plurielles de la femme au second trimestre, Cassis dans la lumière de Ponson pour la période estivale. Plus de 3000 visiteurs ont visité cette exposition unique. Quant au dernier trimestre, il fait la part belle à la collection permanente. Le programme s'est également enrichi en 2011 d'ateliers pédagogiques à destination des scolaires. L'activité sera reconduite en 2012 autour, notamment, d'ateliers sur les découvertes archéologiques.

Merci à son conservateur Mickael Pretina qui a accompli un excellent travail jusqu'à son départ le 31 décembre 2011.



## 2012

### Au musée :

- Exposition de la collection permanente du musée.
- Exposition d'hiver « Cassis Antique ».

### A la MEVA :

- En début d'année, exposition consacrée aux Parcs Nationaux.
- Au cours de l'été, « Cassis Secrète », une exposition de photographies réalisée par un collectif de photographes, membres d'AM PHOT, et par les photographes professionnels cassidains sera conçue pour mettre à l'honneur le patrimoine local et en particulier les attraits cachés de Cassis.

### Le four banal :

En 2012, le four banal datant du XVII<sup>ème</sup> siècle devrait ouvrir de façon régulière ses portes aux touristes et aux Cassidens qui pourront découvrir à travers la mise en scène pittoresque l'ancien four traditionnel du village.



## 2011 : Un bon cru pour le tourisme à Cassis !

### Quelques chiffres

140 000 personnes ont fréquenté les locaux de l'Office de Tourisme sur la période d'avril à septembre 2011. Après un début de période estivale mitigé (du fait de l'absence de ponts au mois de mai cette année), le mois de juin a connu une fréquentation satisfaisante. Le mois de juillet a été quant à lui un peu décevant à cause d'une météo capricieuse, mais les mois d'août et de septembre sont venus compenser l'ensemble avec un retour en nombre des touristes.

Août : un record de fréquentation avec près de 40 000 personnes accueillies à l'Office de Tourisme (ce qui représente en moyenne 1 300 personnes accueillies par jour).

Du côté des hôtels, des meublés, des chambres d'hôtes et du camping, l'été s'est déroulé dans de bonnes conditions, avec un taux d'occupation globalement équivalent à celui de l'année précédente.

**Le palmarès des visiteurs étrangers :**  
Allemagne, Italie, Espagne, Canada, USA, Grande Bretagne  
(+ 13 % cette saison).

### Les services plébiscités à l'Office de Tourisme

- La réservation d'hébergement de dernière minute et la consultation de l'écran mis en place en début de saison en partenariat avec l'association des loueurs de meublés de Cassis.
- La billetterie du petit train touristique créée cette saison.
- A souligner enfin une amplitude d'ouverture de l'Office de Tourisme plus importante, en journée continue, au mois de septembre, pour la plus grande satisfaction des visiteurs.



## Cap sur 2012

De nombreux projets sont à l'étude pour le développement touristique de Cassis.

Ainsi, l'Office de Tourisme réfléchit à la mise en place d'une boutique dans ses locaux et à la création d'une centrale de réservation, qui permettra de développer des offres clés en main en basse saison et d'optimiser le remplissage des hébergements en période estivale.

Par ailleurs, un bureau des guides ouvrira ses portes en 2012. Enfin, une nouvelle application mobile pour iPhone permettra aux visiteurs de découvrir Cassis dès le printemps 2012.



## Des touristes toujours mieux accueillis

Qu'ils nous rendent visite en voiture particulière ou en autocar, de nombreuses mesures sont prises à Cassis pour faciliter l'accueil des visiteurs et préserver au mieux la sérénité des Cassidens. Plus de 85 000 personnes ont ainsi emprunté les navettes des Gorguettes vers le centre ville. Beau succès pour ces navettes !

## Nouveau site internet à l'Office de Tourisme

**CASSIS SUR LE WEB :** Une nouvelle version du site web [www.ot-cassis.com](http://www.ot-cassis.com) a été mise en ligne, proposant une offre très complète des activités proposées sur Cassis.

Ce site a été accompagné d'une nouvelle « newsletter », adressée toutes les semaines aux prestataires touristiques de Cassis en période estivale. Un bon moyen de les tenir informés de l'actualité et de leur permettre de diffuser l'information auprès de leurs clients.

## En 2011 Cassis fait la une !

De *Capital* à *Des Racines et des Ailes*, en passant par *Les Toqués*, les nombreux reportages pour les journaux télévisés, et l'émission *Midi en France*, les chaînes de télévision ont été très nombreuses à venir tourner cet été à Cassis. De belles images qui contribuent à assurer une solide promotion touristique de la ville.

## Une diversification de l'offre touristique de Cassis

Après le sentier sous-marin « Olivier Guys » et poursuivant sa politique de diversification de l'offre touristique, la ville de Cassis a inauguré en juillet un Parcours Aventure au Parc Régis Vidal. Ce nouveau site touristique propose une alternative intéressante pour les familles en séjour à Cassis, comme pour les Cassidens.



## La promotion d'animations de qualité

Cet été encore, de nombreuses animations ont eu lieu à Cassis. L'Office de Tourisme participe à ces animations en organisant des événements seul ou en partenariat :

En juillet et août comme chaque année, les 5 soirées Comptoirs du Jazz auront permis à la terrasse de l'Oustau Calendal d'offrir un spectacle très agréable, dans un site exceptionnel.

En septembre, la seconde édition des Vendanges Etoilées a fait vivre la ville au rythme de la gastronomie et des vins de Cassis. Enfin, le week-end du 11 novembre, les Antiques et les Modernes ont offert une exposition remarquable aux visiteurs.



La ville axe son travail pour se positionner comme capitale du sport nature. Pour cela elle élargit sans cesse son offre d'activités sportives en partenariat avec les associations.

### Jeunesse

En 2011 l'équipe d'animation et d'encadrement de l'Espace Jeunes a proposé un programme préparé avec les jeunes correspondant au mieux à leurs attentes. Mission réussie puisque la fréquentation n'a cessé d'augmenter. Ils étaient cette année 25 par jour à avoir fréquenté l'Espace Jeunes en période scolaire et 50 hors période scolaire. Le programme des activités s'est enrichi d'animations sur la plage et de visites au stade Vélodrome.

Les grands rendez-vous sportifs (comme lors de la finale de la coupe du monde de rugby de 2011) sont à l'honneur à l'Espace Jeunes.

Pour 2012, les jeunes ne manquent pas d'idées..., de nouveaux projets... A suivre !

### Sport

#### Citystade :

Le citystade « Espace Sébastien D'Orso » sera livré fin 2012. Hommage à l'homme et au sportif qui était plus qu'un professeur dans le cœur des enfants et avait participé à l'élaboration du projet.

1000 m<sup>2</sup> à partager pour satisfaire le plus grand nombre de demandes, dont une partie avec accès libre au public et une partie pour l'Espace Jeunes et les associations, encadrée par la mairie, et cela au cœur du village pour une accessibilité facilitée.

#### SOC :

Le Sporting Olympique Cassis devient une école de football pour les enfants du village. Une décision plébiscitée par les Cassidens puisqu'une quarantaine de jeunes y sont déjà inscrits. Entre autres au programme, l'organisation de stages encadrés par des animateurs diplômés d'état.

Et pour 2012, la création d'une équipe débutante pour les 7/8 ans.



### Loisirs

#### Parc Régis Vidal :

Le stade nautique qui a ouvert ses portes en 2010 connaît un immense succès été comme hiver.

Parallèlement, c'est un véritable pôle sport nature qui prend vie : le tennis club, le stade des Gorguettes, l'accrobranche créé en 2011, la rénovation du skate-parc et du parcours sportif et la réhabilitation des jeux d'enfants prévus début 2012.

#### Patinoire :

Record de fréquentation l'an dernier ! Les enfants se sont initiés à la glisse dans le cadre scolaire mais également après la classe et le week-end et nous avons pu assister à des démonstrations de « haut vol » ! Cette année elle restera ouverte jusqu'à la fin de nos vacances d'hiver !

## La saison sportive 2011 en chiffres

Fréquentation des installations sportives saison 2010/2011 : 45 950 personnes

Espace jeune : 52 jeunes concernés sur l'année

Colonies hiver : 55 enfants

Colonies été : 60 enfants

Animation multi activités été : 103 participants (contre 20 en 2010)

Animation plage juillet/août : 1 781 (enfants et adultes)

Le centre d'hébergement a accueilli 6 938 personnes



## Les activités estivales

### Sports de plage :

Gymnastique d'entretien pour les adultes, sports collectifs pour les enfants... Ces activités gratuites et encadrées par des animateurs diplômés d'état ont rencontré un réel succès avec une fréquentation de 650 adultes et 1 131 enfants et adolescents en juillet / août. Ces animations seront, bien entendu, reconduites l'été 2012.

### Sentier sous-marin Olivier Guys :

Inauguré officiellement au début de la saison estivale, il a suscité l'intérêt d'un grand nombre de Cassidens et de vacanciers.

## Marseille-Cassis

De plus en plus de succès : en 2011 les inscriptions ouvertes à minuit étaient closes en deux heures ! Depuis 2 ans la municipalité donne la possibilité aux Cassidens de s'inscrire directement en mairie et de venir y retirer leurs dossards. Le chiffre de coureurs cassidains est ainsi passé en 2 ans de 80 à 203 ! A noter : 2011 année de tous les records !

Les deux records battus : meilleur temps masculin par l'éthiopien Atsedu TSEGAY en 58'10" et le meilleur temps féminin par la kenyenne Lydia CHEROMEI en 1h08'17".

## Centre d'hébergement

Pour satisfaire une demande toujours plus importante des associations cassidaines mais aussi des structures externes (classes de mer, clubs sportifs...), l'éventail des activités proposées au centre d'hébergement a évolué. Ainsi l'accrobranche, la piscine, le VTT, le kayak, l'escalade, la randonnée... complètent maintenant les activités nautiques (catamaran, optimiste,...). A noter : la fréquentation de l'école de voile a augmenté de 12 % en 2011.

## Les associations

La municipalité souhaite dynamiser le sport sur Cassis en travaillant main dans la main avec les 35 associations et clubs (860 licenciés).

Pour cela, et comme promis, des réunions « information/débat » sont organisées tous les trimestres et des permanences ont lieu deux fois par mois pour que les dirigeants rencontrent les élus. Pour dynamiser le tissu associatif, la municipalité a organisé la première « journée des associations sportives ». Pour remercier et mettre à l'honneur les bénévoles, dirigeants et sportifs, elle a créé « les trophées sportifs cassidains », qui seront remis chaque année. A souligner, l'excellent travail du centre culturel (qui regroupe 50 activités et 1200 adhérents) qui oeuvre sans relâche, main dans la main avec la mairie de Cassis pour porter de beaux projets pour notre village.

## Les grands rendez-vous de 2012

VTT offroad (mars) ; Défi Calendal (juin) ; Triathlon (septembre) ; Cassis Race (septembre) ; Marseille-Cassis (octobre) ; sans oublier les nombreuses régates, les joutes et, nouveau cette année, le concours de boule pour les jeunes Cassidens !

### Les investissements dans l'entretien des locaux scolaires se poursuivent

Une salle a été aménagée pour les ATSEM dans les locaux de l'école maternelle.

L'étanchéité du toit de la salle d'accueil a été réalisée l'été dernier. Sont programmées pour 2012 la rénovation totale de la salle d'accueil et la dernière tranche de l'installation des huisseries en aluminium.

Les anciens locaux du RASED, dévolus maintenant aux activités de l'interclasse de midi, devraient être remis à neuf.

A la demande de la Directrice, les cours de l'école sont maintenant équipées de bancs confortables.

### Un beau projet d'équipement informatique des écoles publiques

Les deux écoles Cap Canaille et Leriche Mistral vont enfin bénéficier de tout le matériel nécessaire aux enseignants et aux enfants pour répondre aux exigences des programmes scolaires dans le domaine de l'usage du numérique dans les classes.

Madame le Maire a engagé la ville de Cassis dans un partenariat avec l'Inspection Académique des Bouches-du-Rhône en réponse à un projet du Ministère de l'Education Nationale intitulé « projet Dune ».

A ce titre, deux classes mobiles vont être installées sur le groupe scolaire, permettant aux enfants, dans leur classe, de travailler sur tablettes numériques i.pad individuelles. Et ce dès la maternelle.

Nous espérons que nos élèves cassidains seront présents dès cette année aux Rencontres de l'Orme (Observatoire des Ressources Multimédia en Education) qui se tiendront au Palais des Congrès de Marseille en mars prochain.

### Nos commémorations ont pris un coup de jeune ! Les enfants des écoles y participent maintenant activement !



### Et de 3 !

Les Entretiens de la Petite Enfance seront à Cassis les 30 et 31 mai prochains. Ils deviennent définitivement « Les Entretiens de Cassis », confirmant encore une fois la volonté affichée de l'équipe municipale, autour de Danielle Milon, de pérenniser les actions de qualité sur Cassis.

### Dispositif Mammy School créé en partenariat avec la Police Municipale

Depuis le milieu de l'année scolaire dernière, nos « Mammy School » sécurisent les entrées et sorties des écoles du village. Ces retraitées assermentées font un travail remarquable. Leur bienveillance, leur gentillesse, la rigueur qu'elles mettent dans l'exercice de leurs missions sont très appréciées des élèves et de leurs parents, comme des personnels des écoles. Elles nous aident efficacement en protégeant nos enfants mais aussi en participant activement à leurs apprentissages civiques.

Les enfants de l'ALSH font leur spectacle - juillet 2011



### Des projets pour notre village et qui doivent aussi profiter à tous les jeunes Cassidens

Cette année a vu la mise en place de projets importants pour le tourisme, comme l'accrobranche du Mussuguet ou la création du bureau des guides de Cassis (effective début 2012). Pour chacun de ces prestataires, Danielle Milon continue d'exiger et d'obtenir que les jeunes Cassidens puissent profiter des activités offertes : que ce soit le bureau des guides qui travaillera avec le service des sports afin de permettre l'accès à l'escalade dans le cadre scolaire, ou qu'il s'agisse de l'accrobranche qui accueillera les enfants avec le centre aéré.



Par ailleurs, dans le cadre de la belle manifestation des Vendanges Etoilées, a été lancée la première édition du concours « dessine moi une recette ». Ce concours destiné aux élèves de Grande Section et de CP des écoles publique et privée a permis l'accrochage d'une très belle exposition des œuvres de nos jeunes Cassidens dans les Salles voûtées. Les enfants ont travaillé avec leurs enseignants à partir de l'album « les petites bêtes » du chef étoilé Alain Passard.

### Une concrète et efficace collaboration avec le Collège des Gorguettes Gilbert Rastoin

La mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) à l'initiative de Danielle Milon a permis, au-delà d'une meilleure gestion de la prévention et des interventions, la mise en place d'une collaboration efficace entre notre Police Municipale et l'administration du collège. Le résultat de ce travail volontaire et constant est un apaisement certain des entrées et sorties du collège, et une réduction sensible des actes d'incivilité aux abords de l'établissement.

Notre commune accueille depuis septembre dernier « l'outil en main ». Cette association aux enjeux éducatifs très intéressants nous permet de montrer une fois encore notre attachement aux liens intergénérationnels en offrant la possibilité à des artisans cassidains en retraite de partager leur expérience, de faire découvrir à des enfants (entre 9 et 14 ans) des savoir-faire authentiques : taille de pierre, pâtisserie, horticulture,... Là encore, le collège a accepté d'aider la ville à porter ce projet en offrant ses locaux pour certains ateliers, permettant une valorisation de l'apprentissage et des métiers de l'artisanat.

### Centre de la Petite Enfance : le projet est lancé

La programmation a été réalisée comme annoncé en 2011. Le projet de création du Centre de la Petite Enfance est lancé ! Comme nous nous y étions engagés, une crèche municipale pouvant enfin répondre aux besoins des jeunes parents cassidains est en cours de création.

Et notre volonté d'avoir une vision globale et structurante pour Cassis nous a conduit à concevoir ce centre de l'enfance comme le lieu où tous les services de la Petite Enfance seront regroupés. Ainsi, à côté du multi accueil de 55 places sera accueilli le Lieu Accueil Parents Enfants ainsi que le Réseau Assistantes Maternelles ! Une consultation PMI (Protection Maternelle et Infantile) devrait réapparaître sur le village et sera elle aussi installée dans ce Centre de l'Enfance. Le tout sur le domaine de la Resplido et donc à proximité de toutes les structures liées à l'enfance (Ecoles, ALSH).





**Penser la ville dans sa globalité est une préoccupation majeure de l'équipe municipale. Notre volonté est de placer l'humain au cœur des dispositifs. C'est un objectif prioritaire et constant. Le Centre Communal d'Action Sociale développe une politique volontariste privilégiant la prévention, une culture du social alliant dynamisme et proximité avec le citoyen. En favorisant la citoyenneté et l'intégration de chacun dans son environnement social, le CCAS, par sa capacité d'adaptation, apporte information, aide, accompagnement et orientation dans les démarches. Notre préoccupation première est d'apporter une réponse adaptée et personnalisée à celles et ceux qui viennent à notre rencontre. La politique sociale que la ville de Cassis développe depuis trois ans s'inscrit dans une logique de solidarité, de proximité et de mise en œuvre de réponses globales et coordonnées. Impulsé par le politique, ceci est réalisé grâce à une réorganisation pertinente du service et l'implication du personnel municipal.**

**Accès au droit : permanences juridiques gratuites**

Le CCAS a signé une convention avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Bouches-du-Rhône. Il s'agit de permettre à toute personne de connaître effectivement ses droits et obligations dès lors qu'elle est confrontée à un problème juridique.

La permanence juridique gratuite, sans rendez-vous au CCAS avant tout recours devant les tribunaux, est assurée par un avocat inscrit au barreau du tribunal de Marseille.

**L'action sociale au service de nos aînés**

La politique de la ville pour les seniors est un des axes prioritaires de la municipalité.

C'est en s'appuyant essentiellement sur le Centre d'Action Sociale qu'ont pu se développer les actions en faveur des personnes âgées au travers de différents thèmes.

**SANTE**

Mise en place de la téléalarme chez les personnes qui le désirent. Sont également proposées aux anciens des conférences sur le diabète ou sur les troubles de la mémoire. L'accès aux activités physiques par des cours de gymnastiques connaît un grand succès.

**LOISIRS**

Les offres d'animations sont importantes. Repas dansants, à thème, karaoké et sorties sont proposés. Plus de 100 personnes y assistent régulièrement.

**SOCIAL**

Commission « Bien vieillir à Cassis ». Des permanences téléphoniques hebdomadaires sont tenues par des bénévoles (écoutés, soutien, informations sur les services du CCAS, accompagnement si nécessaire...). 150 Cassidens inscrits au fichier plan canicule en bénéficient. Un cahier de liaison permet si besoin d'informer les intervenants sociaux des problématiques rencontrées et d'intervenir au plus tôt : ne laisser personne de côté, répondre au mieux à la demande, respecter la dignité et prévenir les problèmes (santé, sécurité, isolement...) !

**INTERGENERATION**

Au travers de repas, sorties, animations,... nous nous employons au quotidien à créer du lien entre les générations.

**TRANSPORT**

L'accès à la mobilité des seniors est une mission que nous avons confiée au CCAS. Le fonctionnement de « l'Adraïado » a été amélioré et le sera encore en 2012. Le service en partenariat avec la bibliothèque municipale, « l'Adraïa-Livre », fonctionne de mieux en mieux et permet de lutter efficacement contre l'isolement.



### Rendez-vous social en urgence et proximité

Innover, c'est trouver de nouvelles idées qui permettent de répondre à des besoins non satisfaits ! Pour exemple, un accueil d'urgence par les professionnels du social (assistante sociale et conseillère en économie sociale et familiale) se fait chaque matin de 9h à 10h, excepté le vendredi.

### Prévention : Forum Santé Jeunes

A l'initiative du Service Avenir Emploi et du Point Information Jeunesse du CCAS de Cassis, les élèves des classes de 3<sup>ème</sup> du Collège des Gorguettes Gilbert Rastoin participent depuis trois ans au Forum Santé organisé par le Réseau Santé Social Jeunes de la Ciotat.

Ce Forum est une belle opportunité pour les jeunes de se sensibiliser et de se remettre en question en rencontrant des professionnels de santé capables de les renseigner sur les situations auxquelles ils sont (ou pourront être) confrontés au cours de leur vie d'adolescent et d'adulte.

### Forum intercommunal

Pilotée par le Service Emploi du CCAS de Cassis en collaboration avec les communes de Gémenos, Roquefort la Bédoule et Carnoux cette manifestation devenue adulte reçoit désormais de grandes entreprises : Néothys, Digitick.com, Véolia, Baudoin, le Casino, 20 au total.

Plus de 150 offres d'emploi, 36 offres pourvues sur site. Présence de 17 centres de formations, Pôle Emploi, Mission locale de La Ciotat. Conférence débat, simulation d'entretien d'embauche, élaboration de CV. **Environ 500 personnes ont fréquenté le Forum cette année.**

### Petits-déjeuners de l'Emploi

Informar, susciter des rencontres, personnaliser l'accompagnement des demandeurs d'emploi, tels sont les objectifs de ces petits-déjeuners tout au long de l'année.

**Quelle que soit la population ciblée par nos actions, notre volonté s'appuie sur des valeurs citoyennes, pour parvenir à bien vivre, à mieux vivre tous ensemble.**

# SÉCURITÉ

La commune de Cassis, dans le cadre du renforcement de sa stratégie communale de sécurité, a décidé de créer les conditions d'un environnement plus sûr afin d'améliorer la sécurité de ses habitants et d'accroître le sentiment de tranquillité.

Pour ce faire, à l'initiative de Madame le Maire, un Schéma Directeur de Sécurité a été élaboré. Il regroupe les différents acteurs et les outils de la sécurité sur le plan communal.

## Les nouveautés 2011

- Une brigade motorisée mieux équipée et plus performante

La brigade motorisée de la Police Municipale dispose désormais de deux nouvelles motos de 600 cm<sup>3</sup> qui lui permettent d'intervenir plus rapidement.

Par ailleurs deux nouvelles 125 cm<sup>3</sup> et quatre VTT sont réservés à l'usage du service, renforçant ainsi la proximité en zone commerciale et dans le centre ancien.

- Une surveillance du littoral accrue

Cette année une coopération Police Municipale/Service Environnement a permis une présence de la brigade nautique sur le littoral 7jrs/7. Celle-ci est composée d'un policier et d'un sauveteur breveté.

Elle a pour principales missions d'effectuer un état des lieux des sites, de constater ou de déceler d'éventuelles pollutions (nappes d'hydrocarbures), des dégradations ou infractions sur le plan d'eau (non-respect de la réglementation maritime et mouillage interdit principalement).

A noter, les actions communes avec les services de la Gendarmerie Maritime, l'ONF et les Sapeurs Pompiers qui ont eu lieu tout l'été.

- Plus d'auxiliaires en été pour plus de sécurité

15 auxiliaires et agents d'accueil du tourisme ont renforcé le service de la Police Municipale aux mois de juillet et août, afin d'améliorer le dispositif sécurité de la commune : filtrages, surveillance du stationnement et de la circulation. Ils permettent aussi aux usagers d'être renseignés et accueillis sur les différents secteurs de la ville et sur le parking de délestage.

- La Cellule de Tranquillité Publique et le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance pour des réponses adaptées à la petite délinquance

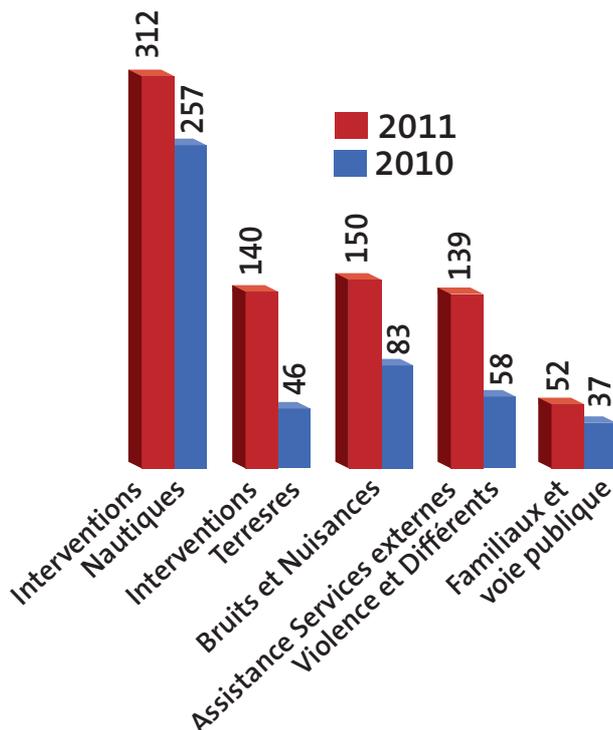
La cellule de Tranquillité Publique créée fin 2010 prouve son efficacité ! Elle permet des rencontres régulières entre les acteurs de la sécurité : Délégué du Procureur de la République de Marseille, du Commandant de la Brigade de Gendarmerie et du responsable de la Police Municipale. Elle traite les actes d'incivilité commis sur le territoire cassidain. Elle permet de développer de façon efficace une observation pertinente et partagée de la sécurité, d'avoir une analyse commune des faits en vue de les traiter et d'y apporter des réponses rapides et adaptées.



## La Police Municipale en quelques chiffres Saison estivale 2011 :

Cette année, sous l'impulsion de Danielle Milon, les services de police se sont réorganisés et sont devenus de ce fait plus réactifs. A effectif égal et grâce à la maîtrise de la vidéoprotection, les interventions ont pu être multipliées par deux, voire trois, prévenant ainsi l'augmentation des actes de délinquance.

## Les principales interventions





## La Police Municipale toujours plus investie pour améliorer la sécurité

### La Télésurveillance

L'étude de mise en place de la Télésurveillance est terminée. En ce début d'année, nous allons permettre aux Cassidens, par souscription d'un contrat, d'être reliés directement au service de la Police en cas de déclenchement d'alarme de leur habitation.

### Suite aux excellents résultats, la Vidéo Protection renforcée

D'autres projets importants aboutissent : le renforcement du dispositif de vidéo protection, par 23 caméras supplémentaires de haute technologie, va permettre la lecture et l'enregistrement des plaques d'immatriculations de jour comme de nuit, aux entrées et sorties de la commune. D'autres caméras existantes sont déplacées pour une meilleure efficacité.

Ce projet est subventionné en grande partie par les Fonds Interministériels de Prévention de la Délinquance. Notre Député Bernard Deflesselles nous apporte également son aide.

**Le système mis en place prouve au quotidien son efficacité puisqu'il a permis d'engager en 2011 :**

**26** Réquisitions Judiciaires concernant délits sur la voie publique.

**42** personnes ont été mises à disposition de la Gendarmerie concernant des actes d'incivilités.

### Le service Espace de Vie Maîtrisée

Créé en 2010, le service Espace de Vie Maîtrisée accentue la vigilance sur les secteurs sensibles des Gorguettes et de Port Miou. Composé d'un effectif de deux agents, il renforce les liens entre les différents partenaires présents sur ces sites. Il assure également une information auprès des promeneurs afin d'éviter les comportements à risque et permet de donner rapidement l'alerte en cas d'incident.

### Les Mammy-School

Les Mammy-School sont en place ! Nos seniors renforcent le dispositif de sécurité aux entrées et sorties scolaires, permettant ainsi aux forces de Police d'accentuer leurs patrouilles de surveillance.

### Surveillance des commerces

Elle est assurée quotidiennement par des patrouilles pédestres ou en VTT, composées d'ASVP et de policiers municipaux. Ce service donne des résultats très satisfaisants en matière de prévention et contribue à la baisse du sentiment d'insécurité. Ce dispositif est placé sous la responsabilité d'un agent du service, le Référent Commerçants.

### Salubrité publique

Un effort particulier a été mené en matière de lutte contre les dépôts d'encombrants, en collaboration avec la Police de la Propriété de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole. Les divagations de chiens, qui occasionnent des problèmes de salubrité publique, ont été également plus sévèrement réprimandées. Les prérogatives dévolues aux policiers municipaux permettent de renforcer leur action et apportent une réponse pénale immédiate aux contrevenants.

### Les Projets

- Renforcement des effectifs du service qui permettra la présence d'agents en centre ville à l'approche de la période estivale, d'accroître en personnel les patrouilles nocturnes et de répondre aux nouveaux dispositifs mis en place.

- Réorganisation du Poste de Commandement et de Surveillance Urbain (PCSU), mise en place de la Vidéo-Verbalisation sur des zones dédiées.

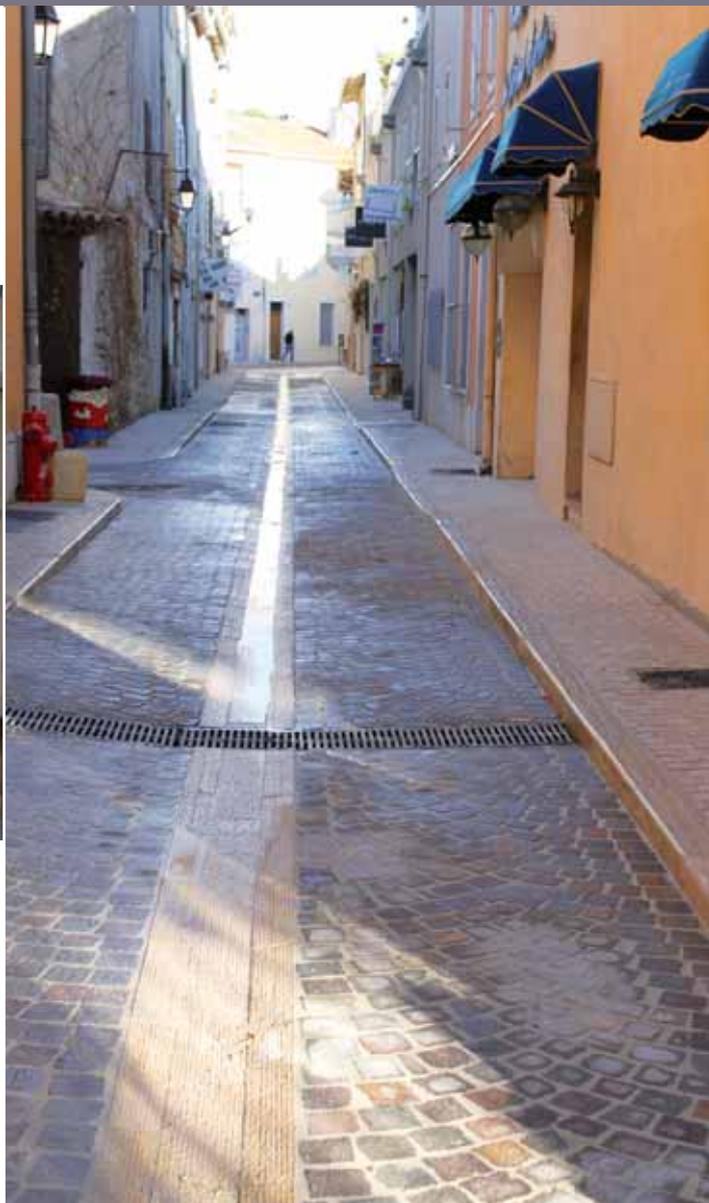
- Afin d'améliorer la surveillance et de développer la proximité avec la population, un projet de découpage géographique de la ville en secteurs est à l'étude. Ils seront placés chacun sous la responsabilité d'un Chef de Brigade qui en assurera le suivi.

La ville de Cassis, avec le soutien de la Communauté urbaine MPM, réalise au quotidien des travaux pour améliorer la qualité de vie des Cassidens. Parallèlement, de gros chantiers sont lancés.



#### Réalisés

- 25 nouvelles caméras ont été mises en place portant à 46 le nombre de sites couverts par la vidéoprotection.
- Changement des pompes à chaleur de la Mairie et de l'Oustau Calendal.
- La façade du local OPAH rue Adolphe Thiers a été repeinte.
- Divers travaux de peinture ont été réalisés dans les écoles.
- Pose d'un plateau surélevé devant la gare.
- Rues P. Eydin, R. Ponson et du Jeune Anarchasis : pose de nouvelles lanternes murales pour mettre en place un éclairage par leds afin de réaliser des économies d'énergie. Ce dispositif sera petit à petit étendu à tout le centre ancien.
- Réalisation du local CCFF avenue des Carriers.
  - 270 m<sup>2</sup> permettant d'abriter 5 véhicules légers
  - Un atelier pouvant recevoir un véhicule poids lourd
  - Un bureau, un secrétariat, des vestiaires et des sanitaires.
- Réalisation du parking du Stade Nautique « Cap Provence » et pose de l'éclairage de la voie d'accès à la piscine et du parking.
- Réalisation d'enrobés sur l'esplanade Charles de Gaulle.
- Réfection de trottoirs avenue des Calanques et avenue Monseigneur de Belsunce.
- Réfection de la totalité de la chaussée de l'impasse de l'aférage.
- Angle des rues Puget et de la Viguerie : réaménagement de l'intersection et élargissement du trottoir.
- Travaux d'assainissement et mise en place d'une microstation de relevage impasse du Littoral.
- Chemin du Bérard : augmentation du diamètre de la conduite d'eau.
- Réalisation de l'intersection du chemin de Ceyreste : élargissement de la voie permettant une meilleure giration des véhicules.



#### A venir

- Espace Sébastien D'Orso : le plateau sportif comprendra 2 terrains multisports couverts, 1 piste d'athlétisme, 1 bâtiment destiné à recevoir l'Espace Jeunes, les locaux techniques, une salle polyvalente et différents autres locaux.
- Installation de projecteurs cinéma numérique à l'Oustau Calendal et au Centre culturel (projecteur 3D).
- Installation de WC automatiques sur le parking de la Villa Madie.
- Mise en place de 2 bouées écologiques à l'Anse du Corton.
- Concernant l'Aire Naturelle de Détente des Hauts Cépages pour les jeunes, les dernières contraintes administratives ont été levées et le projet va pouvoir avancer.
- Lancement du concours pour le projet de l'espace petite enfance.
- Rénovation des Salles voûtées.
- Etude de mise en lumière architecturale des bâtiments et sites naturels remarquables de Cassis.
- Réfection des escaliers de la traverse St Marc.
- Travaux d'aménagement du quartier de la Viguerie : programme sur 2 ans.



## Les gros chantiers de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole

### VOIRIE :

Annoncé en 2010, l'ambitieux programme de rénovation des rues du centre ancien a été lancé en 2011 et sera achevé comme promis dès le mois de juin 2012.

9 mois à peine pour refaire entièrement le pavement de 21 rues (au lieu de plus de 18 mois habituellement), la municipalité de Cassis a fortement sensibilisé les services communautaires afin de prendre en compte la spécificité de notre village et de pénaliser le moins possible les riverains et les commerçants cassidains.

Coût : 2,2 millions d'euros.

### CIRCULATION :

Demandé par les riverains et plus généralement par tous les Cassidens depuis plusieurs décennies, les travaux de mise en encorbellement de l'avenue Pierre Imbert ont été lancés en 2011 afin de sécuriser le cheminement des piétons entre le garage Peugeot et le rond-point du Bagnol.

Après avoir procédé à l'enfouissement de tous les réseaux EDF, SEM et Telecom, la réalisation du passage piéton en encorbellement sera achevée d'ici juin 2012.

Coût de l'opération : 1,5 million d'euros.

### STATIONNEMENT :

Au-delà de la déjà salubre réfection en 2011 de l'enrobé du parking Gilbert Savon, c'est bien la création en infrastructure du parking des Mimosas que tous les Cassidens attendent depuis 30 ans qui va enfin se réaliser !

En effet, le Conseil Communautaire du 21 octobre 2011 sera à marquer d'une pierre blanche pour nombre d'entre nous, car il a vu voter par l'ensemble des élus le lancement effectif du projet d'agrandissement du parking des Mimosas, portant ainsi sa capacité d'accueil de 129 à plus de 450 places pour un effort financier global de 14 millions d'euros.

La livraison de ce nouveau parking en infrastructure - livraison prévue pour le 1er trimestre 2014 - marquera également la mise en place d'un système de signalisation dynamique permettant ainsi de réduire les files d'attente aux abords de notre village et de fluidifier la circulation.

Enfin, le projet de gare routière au Brégadan, initié dès notre arrivée aux commandes de la ville en 2008, sera lancé à la fin de cette année comme promis. Depuis le temps que les riverains de l'avenue des Carriers l'attendaient, ils pourront enfin profiter de leurs balcons sans devoir supporter les gaz d'échappement et autres clim des cars de tourisme toujours plus nombreux au fil des années à stationner sous leurs fenêtres.

## Espaces verts

**Sous l'impulsion de Madame le Maire, le service des espaces verts, très sensible à l'environnement naturel de notre commune, met tout en œuvre pour le conserver intact et à l'abri de toute pollution.**

Le service des espaces verts est en constante évolution afin de mieux répondre aux exigences du développement durable et à la demande des administrés.

L'objectif est de réaliser des espaces verts tant floristiques qu'écologiques, tester de nouvelles techniques horticoles innovantes, préserver les richesses naturelles pour les générations futures.

Ces dernières années, les principaux réaménagements ont concerné :

- Ilot D 41 E Route de Marseille
- Ilot plage du Bestouan
- Avenue Leriche
- Rond point du collège des Gorguettes
- Rond point du Casino
- Fleurissement du port
- Fleurissement Place Baragnon
- Fleurissement des barrières piétonnes en ville
- Fleurissement des angles de rues du centre ville.
- Jardinière plage de la Grande Mer
- Rue de la Viguerie
- Avenue des Albizzi
- Talus de la gare
- Ilot route des Crêtes
- Jardinières promenade Vence
- Aire de jeux jardin avenue Monseigneur de Belsunce
- Implantation d'un réseau d'arrosage automatique square Savon
- Aménagement paysager passage Crémieux
- Aménagement paysager avenue de la Vieille Tour.

### Réalisations 2011 :

- Aménagement par pose de ballast scellé perméable de 2 îlots rue de la Viguerie (sortie de parking)
- Plantation d'arbres au cimetière ville
- Plantations d'arbustes au cimetière du Mussuguet
- Réaménagement paysager carrefour Dardanelle/Ganteaume
- Réaménagement paysager stade du Pignier
- Plantation de 5 arbres Résidence « Le Vallat des Brayes » sur les parcelles communales.

### Projets 2012 :

- Construction d'une jardinière plantée autour du bâtiment de l'Oustau Calendal
- Réfection des allées du jardin public
- Application de résines perméables au pied des platanes du centre ville
- Implantation de pots en terre cuite plantés d'oliviers et de tamaris sur le port
- Fleurissement de la rambarde au droit du trottoir plage du Bestouan
- Réaménagement paysager par enrochement du talus rond point franchissable du Bagnol
- Réfection des sols amortissants de l'aire de jeux du jardin public
- Réaménagement paysager du rond point du Perthus



### « MPM : partenaire privilégié de la ville de Cassis »

En 2011, rigueur budgétaire oblige, le soutien de la Communauté urbaine MPM à notre commune a été d'autant plus remarqué et apprécié par la ville de Cassis.

11 années après sa création, les Cassidens ont pu ainsi mesurer tout le poids de la CuMPM dans leur quotidien.

En effet, un bref panorama des réalisations communautaires suffit à démontrer, si besoin était, toute l'importance des bonnes relations que la commune de Cassis a su entretenir avec les services de la Communauté Urbaine :

- Transports : des moyens doublés ;
- Propreté : des efforts pérennisés ;
- Voirie : des chantiers lancés ;
- Circulation : la sécurité renforcée ;
- Stationnement : une rénovation engagée.

#### Transports collectifs

Sur l'année 2011, les moyens mis à disposition de la Ville de Cassis par la CuMPM ont été tout simplement doublés : +48,03 % en budget de fonctionnement.

Après avoir déjà triplé le nombre de rotations de la ligne régulière M1 entre 2008 et 2010, et introduit progressivement le service de Bus à la Demande, ce sont les navettes estivales qui ont vu leurs effectifs renforcés l'été dernier.

En effet, au cours de l'été 2010 - année déjà record en termes de fréquentation touristique - les navettes avaient été victimes de leur succès, et tous les Cassidens ont encore en mémoire les longues files d'attente aux heures d'affluence des retours de plage...

Fort de ce constat, et afin d'améliorer toujours plus votre quotidien, les Elus ont multiplié les réunions de travail avec la direction communautaire des transports et lui ont demandé de dissocier les deux services de transports réguliers et de navettes touristiques pour 2011. Ainsi chose faite, vous avez été nombreux à nous témoigner votre satisfaction suite à ces nouvelles mesures ! Tout en accueillant un nombre encore croissant d'estivants l'été dernier (+7 %), votre temps d'attente aux terminus a été réduit de moitié et l'accès aux bus de ligne vous était garanti, la ligne régulière ayant été rendue prioritaire pour les Cassidens et un agent de la Police Municipale étant présent quotidiennement pour renseigner et rassurer les usagers.

En 2012, ce système dissocié qui a prouvé son efficacité sera donc reconduit et la ville de Cassis a d'ores et déjà demandé son renforcement au mois de mai, anticipant ainsi l'affluence annoncée des longs week-ends des 1er et 8 mai prochains.

En outre, les nocturnes (jusqu'à 2 h du matin) des soirs de feux d'artifices seront étendus aux dates de concerts sur le port et événements majeurs 2012 (Wall For...), la fréquentation des navettes ces soirs-là ayant atteint des records en 2011.



#### Propreté

Force est de constater cette année encore que les efforts réalisés par les employés communautaires de l'antenne cassidaine ont été remarquables.

Tous ensemble, fonctionnaires, commerçants et riverains ont contribué tout au long de l'année à rendre nos rues et nos trottoirs plus accueillants.

En application de l'adage bien connu selon lequel « la propreté appelle la propreté », la deuxième tournée quotidienne de la Communauté urbaine dans le centre ville a encouragé riverains et commerçants à ne sortir leurs poubelles qu'en soirée, permettant ainsi de conserver un village le plus accueillant possible tout au long de la journée.

En renfort des services de la CuMPM, nous ne devons pas oublier de citer le travail remarquable effectué par nos deux employés communaux à l'hygiène, qui n'ont eu de cesse toute l'année de vider les corbeilles et de maintenir propres nos rues et abords du port.

2012 devrait voir sortir de terre un projet assidûment suivi par vos élus communautaires : la mise en place de containers de tri sélectif enterrés. Le premier équipement sera réalisé avenue Leriche (en face du Casino), faisant office de site pilote.



Lors du Conseil Communautaire du 21 octobre 2011, dans le cadre du développement durable, a été votée une autorisation de programme (AP) pour l'implantation progressive sur l'ensemble du territoire de MPM de stations sécurisées d'accueil et de recharge rapide pour véhicules électriques.

En tant que pôle touristique majeur et future entrée du Parc National des Calanques, notre commune figure parmi les sites prioritaires à devoir être équipés dès 2012.

Ces équipements, véritables stations multimodales publiques, pourront à terme accueillir et recharger aussi bien les vélos à assistance électrique que les scooters ou les voitures électriques, et à partir de 2013 tous les véhicules en « autopartage ».

Dans ce cadre, montrant ainsi clairement sa volonté de positionner notre ville aux avant-postes des recommandations du Grenelle, Danielle Milon a eu l'occasion de tester en situation réelle plusieurs modèles de véhicules électriques, histoire à la fois de montrer l'exemple en limitant le plus souvent possible les déplacements polluants non indispensables, et d'inciter les citoyens qui le souhaiteraient à s'équiper eux aussi progressivement...

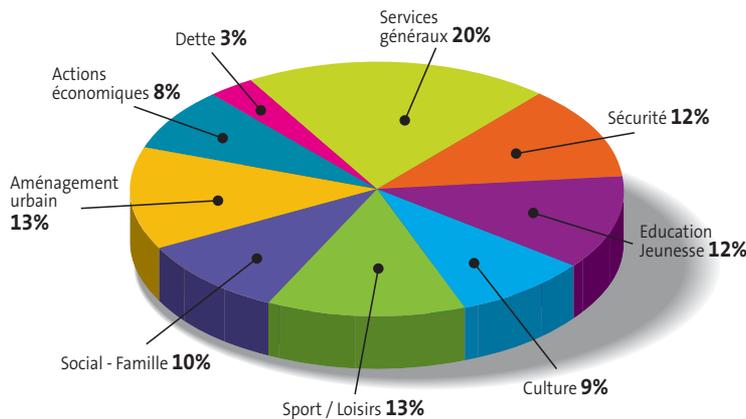
Le budget 2011 traduit la continuité de l'action menée par Danielle Milon et son équipe concernant notamment la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en optimisant le niveau de service offert à la population dans le cadre des compétences de notre collectivité.

**Compétences très nombreuses et variées :**

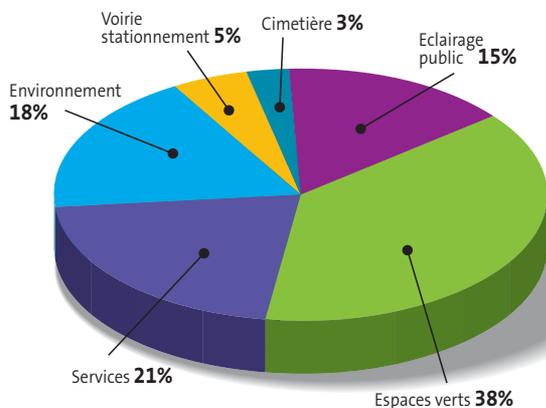
- a. Sécurité
- b. Enseignement maternel et élémentaire
- c. Petite enfance (crèches, multi accueil...)
- d. Sports et loisirs
- e. Culture animations
- f. Développement durable (environnement, urbanisme)
- g. Actions sociales
- h. Tourisme

**Les dépenses de fonctionnement**

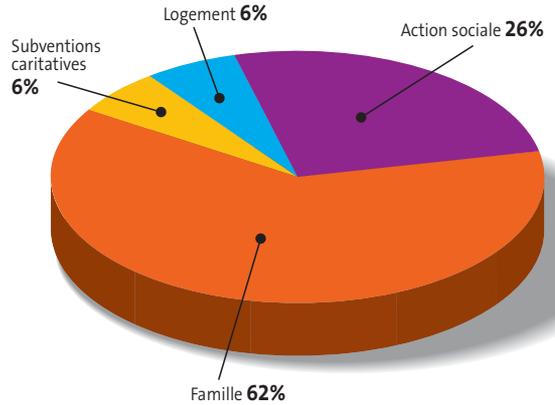
Ainsi, avec 13.973000 € les dépenses de fonctionnement restent stables par rapport à l'année 2010, et sont réparties de la manière suivante



**ZOOM AMENAGEMENT URBAIN**



**ZOOM SOCIAL FAMILLE**



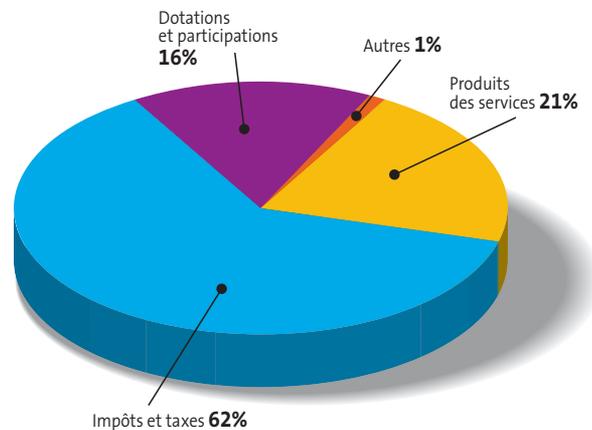
**La dette**

Les emprunts mobilisés par l'ancienne municipalité pour l'acquisition du Technoparc et du Casino s'élevaient à 9.800.000 € et représentent une annuité de 708.000 €.

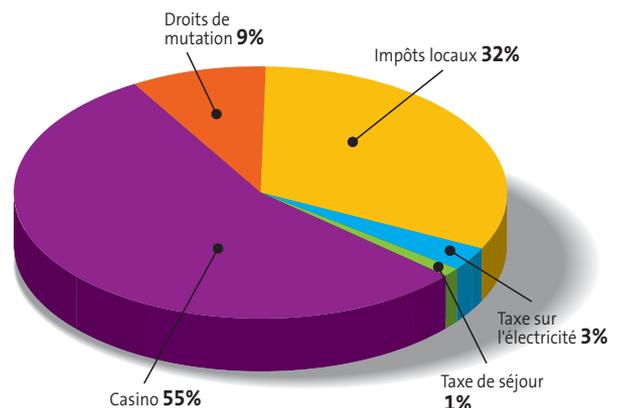
Grâce à La politique de désendettement menée par la municipalité, le capital restant dû au 31/12/2011 est de 9.000.000 €.

**Les recettes de fonctionnement**

D'un montant total de 15.783.000 €, les recettes de fonctionnement subissent les aléas de la crise économique. Elles sont réparties comme suit :

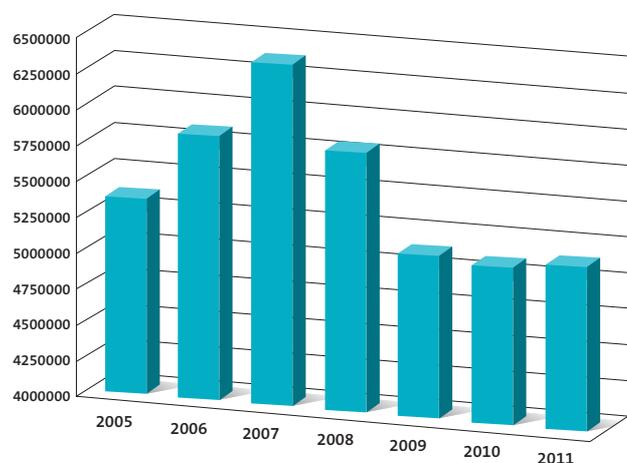


**ZOOM IMPÔTS ET TAXES**



Depuis 2008, les recettes du Casino ont considérablement et durablement chuté :

Il s'agit pour notre commune d'un manque à gagner de plus de 1.3 millions d'euros.



Comment faire pour pallier cette réalité économique ?

L'idée maîtresse étant de ne pas faire supporter à la population les conséquences de la crise...

### Les impôts

Toujours pas d'augmentation des taux :

	Cassis	Taux moyens nationaux
Taxe habitation	9.74	23.54
Foncier bâti	12.92	19,67
Non bâti	20.91	48.18

### Le quotient familial

Mis en place par la municipalité dès 2009, celui-ci permet l'accès aux prestations communales pour les familles en difficulté et participe à la justice et à la cohésion sociale.

Il est appliqué sur toutes les prestations liées à la politique familiale :

- Restauration scolaire
- Transport scolaire
- Centre aéré
- Colonies
- Crèche

...tout en optimisant les autres produits :

### Les produits du domaine

2007	2008	2009	2010	2011
------	------	------	------	------

#### Stationnement

166 467,90	166 552,10	188 088,60	224 885,50	277.000
------------	------------	------------	------------	---------

#### Marché

54 431,34	61 530,20	60 209,87	66 992,53	70.000
-----------	-----------	-----------	-----------	--------

### L'occupation du domaine public

#### Plages :

Les concessions des plages contribuent à doter la commune de recettes supplémentaires :

60.000 € en 2011. Elles évolueront à la hausse à partir de 2012 en raison de la redevance variable appliquée sur le chiffre d'affaires des établissements.

#### Accrobranche :

Cette nouvelle offre dans le domaine des loisirs permet à la collectivité d'encaisser là encore une nouvelle recette.

### Investissements communaux

En 2011 (valeur budget primitif), ces dépenses s'élèvent à 3.746.000 €

#### L'effort d'investissement à travers quelques exemples :

##### En faveur de l'enfance et la petite enfance :

- Travaux de rénovation dans l'enceinte scolaire
- Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance

##### En faveur des sports et des loisirs :

- Complexe sportif de la Viguerie

##### En faveur de la sécurité publique :

- Poursuite du programme de vidéoprotection

##### En faveur de la vie cassidaine :

- Subvention OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)

##### En faveur de la vie associative :

- Locaux associatifs à la Viguerie

##### En faveur de la vie économique :

- Travaux de rénovation du technoparc du Brégadan

Au-delà des ressources propres de la commune, il est nécessaire de trouver des financements auprès de nos partenaires institutionnels (Etat, Conseil Régional et Conseil Général) et partenaires privés.

Le montant des subventions d'ores et déjà acquises pour financer le programme 2011 s'élève à 660.000 €.

#### Partenariat avec la Communauté urbaine :

- Aménagement de 21 rues du centre ville
- Gare routière
- Zone artisanale
- Parking des mimosas
- Passage en encorbellement route Pierre Imbert entre le rond point du Bagnol et le garage Peugeot

L'effort de gestion réalisé depuis 2009 est sans précédent : diminution des charges de fonctionnement de -1 %, alors que de 2002 à 2009, elles avaient augmenté en moyenne de 7 % par an.

Ces résultats sont dus non seulement à une bonne gestion des dépenses publiques, mais également à la mise en place de nouvelles exigences dans les modes de fonctionnement :

- Suppression des gaspillages et des dépenses inutiles ;
- Mise en concurrence dès 500 € et négociation systématique des contrats ;
- Mutualisation des moyens humains et matériels.

La capacité d'investissement, bien que maîtrisée, reste fragile et dépendante des recettes du Casino. Elle permet néanmoins de dégager les enveloppes financières nécessaires pour poursuivre les investissements que nous avons programmés.

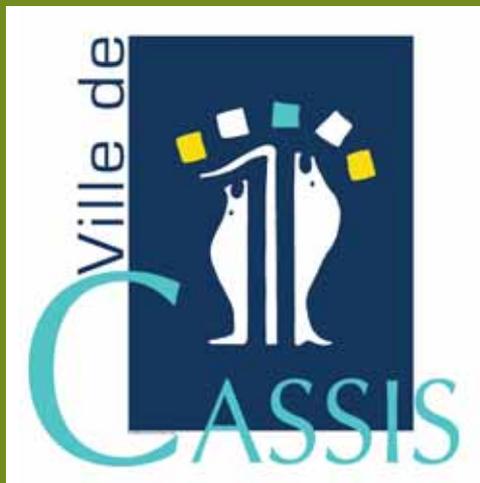
Malgré une conjoncture économique très défavorable, nous n'augmentons pas les impôts, nous n'empruntons pas et nous poursuivons notre politique de développement.

## La ville de Cassis se pare d'un nouveau logo !

Inspiré par la version des armes de Cassis dessinée par l'architecte Louis DALLEST pour la maison de Cassis, devenue Musée Municipal, le nouveau logo de la ville symbolise plus que jamais l'identité de notre village : authentique, pur et dynamique, résolument moderne et tourné vers l'avenir.

Il fait référence non seulement à la belle histoire de Cassis, à travers ces armoiries séculaires mais aussi aux éléments naturels qui ponctuent notre patrimoine si riche : le bleu marine de la pleine mer, le turquoise de nos calanques et cette lumière douce unique qui inonde notre village.

Nous remercions chaleureusement Louis DALLEST d'avoir gracieusement cédé à la municipalité les droits d'utilisation de son œuvre.



## Un nouveau site internet pour Cassis !

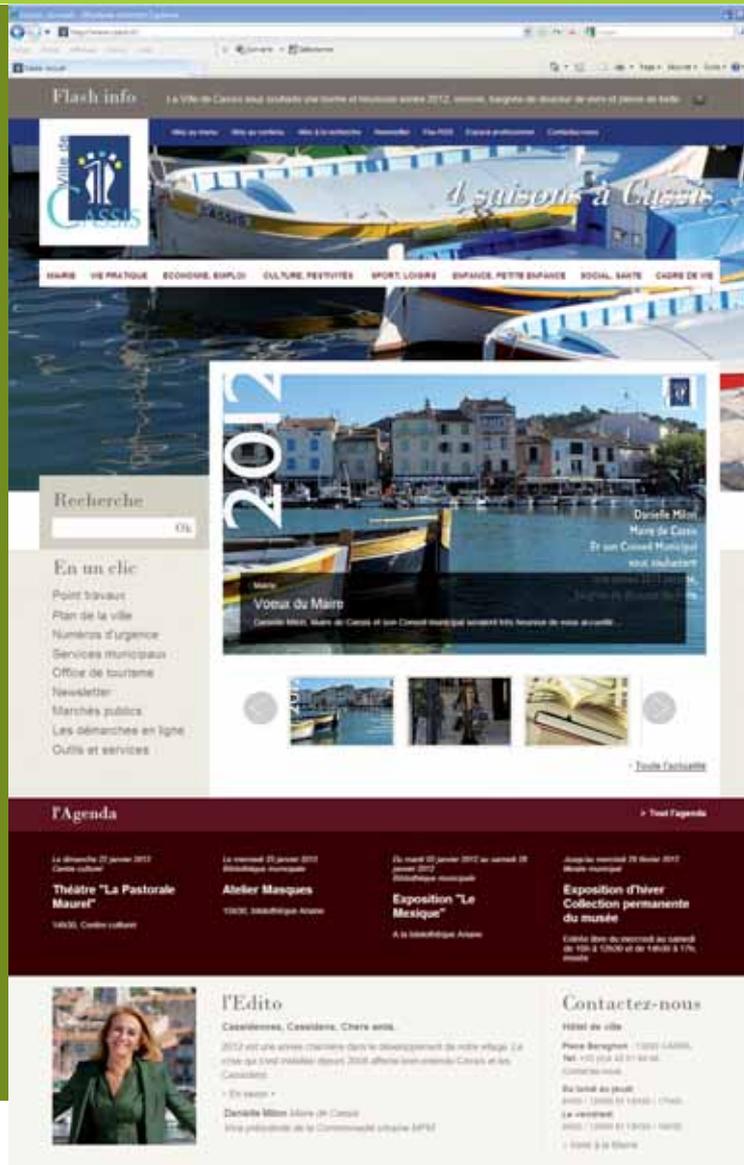
Sous l'impulsion de Madame le Maire et grâce à l'aide de ses élus, le service communication de la ville de Cassis a opéré une refonte totale de son site internet.

Et ce n'est pas du luxe !!! L'ancien site, qui datait de 11 ans, parfaitement illisible et démodé, ne pouvait plus satisfaire correctement les besoins des internautes et des Cassidens. Le site internet de la ville de Cassis met donc le cap vers l'avenir avec un nouveau graphisme sobre, élégant, authentique et dynamique à l'image de notre beau village ! Avec ce site, la mairie se donne, dans un premier temps, un nouveau moyen de communication et d'échanges avec les utilisateurs d'internet qui deviennent chaque jour plus nombreux.

Ce site a été conçu pour évoluer en permanence au gré des innovations technologiques. Aussi, au fur et à mesure, il permettra de mettre à la disposition des Cassidens qui le désirent tous les services rendus par la mairie et qui aujourd'hui nécessitent un déplacement : état civil, papiers administratifs, Police Municipale, demandes d'autorisations, enfance, loisirs, sports...

### Voici un petit tour d'horizon de ce nouveau média :

Tel un guichet ouvert en continu, notre portail web mis à jour en permanence vous permettra d'accéder à toutes les informations relatives à la ville présentes dans ses 8 rubriques.



Sur toutes les pages, un moteur de recherche pour obtenir une information plus précise par mots-clés et le « En un clic » pour accéder simplement et rapidement à tous les services proposés.

Retrouvez également toute l'actualité municipale en temps réel, des flashes infos, des services et équipements géolocalisés, des annuaires, la vie associative, ou encore l'agenda des événements avec leurs meilleurs moments retracés en galerie photo ou vidéo, sans oublier la consultation de toutes les publications en « e-feuilleton ». Vous pourrez également poser des questions ou prendre rendez-vous avec un élu ! Et si vous souhaitez être informé de toute l'actualité par courriel, inscrivez-vous dès à présent « En un clic » sur le site et recevez la lettre d'information électronique (newsletter) tous les 15 jours.

Améliorer la qualité du service rendu aux Cassidens, tel est notre objectif en lançant ce tout nouveau site moderne, interactif et accessible au plus grand nombre.

L'adresse du site n'est pas modifiée, alors à bientôt sur [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr) !

La ville de Cassis lance également une version pour les smartphones qui permet de se connecter en direct avec la mairie grâce à votre téléphone mobile. Avant tout pratique, vous accédez directement à toutes les informations permettant de s'informer sur la vie de la mairie (contacts, infos pratiques, numéros utiles, actualités, agenda...) sur [mobi.cassis.fr](http://mobi.cassis.fr)



### Les naissances de 2011 - Mairie

CHAUMARAT Noa  
 MORANDEAU Alessia  
 VITTORI Elliot  
 RUEL Lola  
 FIORI Baptistin  
 ZITOUNI Wael  
 HAMPARTZOUMIAN Paul  
 MOHAMED Mahidine  
 MONNIOT –BONNET Noé  
 POURRIERE-MARCHISELLI Lea  
 BONHOMME Axel

## Vie de la mairie

### Ils ont rejoint la Mairie :

- Barbara MUYLLE  
Assistante au sein de la Direction Espaces Naturels et Urbains
- Christine KOBLET  
Assistante au sein de la Direction Communication
- Sonia FABBRICINO  
Gestionnaire RH/Paie au sein de la Direction des Ressources Humaines
- Françoise CLAUSS  
Directrice du Multi Accueil Le Lavoir
- Michel AUBERTIN  
ASVP au sein de la Police Municipale
- Laure DE SENAS  
Gestionnaire Marché Public au sein de la Direction des Services Techniques et Moyens Généraux
- Laurent LA ROCCA  
Agent portuaire de nuit au sein de la Calanque de Port Miou
- Armelle JOULIN  
Chargée de clientèle au sein de la location des salles de l'Oustau Calendal
- Carole CLOUET-LOUCHARD  
Directrice de l'Office de Tourisme

### Ils ont quitté la Mairie :

- Myriam FAVE-CAILLE  
Directrice du Multi Accueil Le Lavoir ;
- Mauricette MAERO  
Agent de bibliothèque au sein de la bibliothèque l'Ariane
- Sandra JOURDAN  
Gestionnaire Marché Public
- Patrick DELCROIX  
Agent portuaire de nuit au sein de la Calanque de Port Miou

## Tribune de l'opposition

### Transparence

C'est ainsi que la Mairie nomme la rubrique répondant à nos articles. Merci à Madame le Maire d'accorder à l'opposition un espace d'expression dans ce journal, espace assumé et c'est normal à des contraintes tel le nombre de caractères, l'absence d'expression politique, une réception du texte un mois avant parution. Cette rubrique déclenche des compléments d'information laissés à l'appréciation de chacun mais exercer le pouvoir ne doit pas occulter le respect des autres.

C'est donc en toute « transparence » que Madame Milon ironise sur notre incapacité à être dans le vrai. Car il faut savoir qu'à Cassis, il n'existe qu'une vérité, celle de la Mairie ! En effet, la Glasnost (transparence en Russe) que nous propose la Mairie n'est valable que si nous allons dans son sens, ce que nous faisons souvent concernant la gestion courante des affaires municipales. Mais dès qu'il est question d'émettre des réserves sur certaines des actions de Mme le Maire alors là, la foudre s'abat sur nous car nous ne comprenons rien à rien !

C'est sans doute « stérile » de contester la vente d'une partie de notre patrimoine communal tel que le terrain du Bregadan bradé ou de la villa Madie ; c'est aussi inconscient de nous opposer à la construction d'un parking de 450 places aux mimosas qui va drainer dans notre village le double de voitures à l'heure où toutes les communes s'engagent dans le développement durable ; c'est également insupportable de préciser que 3 médecins spécialistes ont quitté la commune. Nous ne sommes que trois dans l'opposition mais jusqu'à la fin de notre mandat nous poursuivrons notre action d'information, n'en déplaise à Mme le Maire... De Rivarol pensait qu'« Il y a quelque chose de plus haut que l'orgueil, et de plus noble que la vanité, c'est la modestie, et quelque chose de plus rare que la modestie, c'est la simplicité. »

C'est donc en toute simplicité que nous vous souhaitons une Bonne Année 2012 !

« Ensemble pour Cassis »

J. Boyer, C. Maréchal, M. Signouret.

La liste " Vivre Cassis Autrement " n'a pas utilisé l'espace que nous lui réservions

**NAISSANCES** Jusqu'au 12 décembre 2011

Livia Hélène Josy MONDOLONI  
Emma Séréna Marina SCASSO  
Chourouk TAIBI  
Ethan Marc Antoine ESPOSITO  
Noa Hugo Ethan CHAUMARAT  
Judith de STOPPELEIRE  
Loan Emmy Eva DURAND  
Paloma Lisa-Marie AGU  
Sean Dimitri Luc LEMAN  
Flavio Jean Lucas DATAVERA  
Eliott Gilles Paul VITTORI  
Clémence FANTINO  
Vik Jean Arthur BENASSO  
Alice Adèle SACK  
Lisa Aimée Dolores SERRA  
Marco ZIARELLI  
Baptistin Florentin Sébastien FIORI  
Camille Igor Patrick LEPINE LACHAUD  
Wael ZITOUNI  
Mila CHEVASSON  
Paul Francis Julien HAMPARTZOOMIAN  
Ilies NAJJAR  
Lisa-Marie Louise LAN SARD  
Marius Vincent Maxime RODOSSJO  
Mathys TIGANA  
Alice Justine BERARD  
Nolan Jean Tot NGUYEN CONG TUOI  
Léana Gina Claire GROBERT  
Manuella Hélène Théodora PINEIRO  
Eskander MEZGHANI  
Alix Louise JOLY SABY  
Louise Annie Monique OJIANE  
Maxime Philippe Marius LION  
Maël Marceau ROEDERER  
Yuria PUYGRENIER  
Vassily Serge Michel VIAL-ADOLPHE



Siwar ATIGUI  
Esteban Antonio TRAUTMANN WATEL  
Fedi TALBI  
Jeanette Rose LETESTU  
Victoria Stella Lilou SIMONET  
Grace Nadine GIGNAC  
Ambre Sophie Monique TOBIANA  
Lina Angèle GENOVESI  
Sara Anne-Marie DUOEK  
Clément Jules Philippe GUILMARD  
Louis Marcel LAFORGUE  
Christen Henri GLEHEN  
Léa Jeanne Madeleine POURRIERE  
Abrar SALMI  
Jeanne HERITIER  
Baptiste Hubert COLLIN  
Sacha BRES

**MARIAGES**

Layila-Sabrina MASSAFI et Grégory BRAIZAT  
Béatrice VALERIO et Cyril CARLI  
Cloé BLANCHARD et Youcef-Michaël GIRARDIN  
Marine MARCHÈSE et Anthony BROWN  
Olivia KWEMO et Stéphane MBIA ETOUNDI  
Julia SIFFREIN-BLANC et Arnaud DUFAY  
Gaëlle COJEAN et Andrea CERRUTI  
Salomé CHOUKROUN et Sébastien CAPELLA  
Estelle CHAMPION et Matthieu VAUTRIN  
Magali TRUFAUT et Michael LOPES  
Géraldine ESCUDERO et Julien VIRZI-LACCANIA  
Sophie BONINO et François OROMATO  
Virginie PHILIPPART et Sylvain GLEHEN  
Laura CERNY et Nicolas MONTETAGAUD  
Encarnacion RUIZ et Robin MEYER  
Fabienne BRAYET et Stéphane FAGE  
Severine GREGOIRE et Jeremy BOSSEAU  
Katel GAUTHÉ et Julien ROVILLÉ  
Juliette PATRAS et Franck HATCHIKIAN  
Rose-Marie WYCHE et Jussi AITTONJEMI  
Emilie GATINEAU et Damien ORHAN  
Pauline NEGREL et Pascal LION  
Pascale PONS et Serge BENOLIEL  
Amandine CARPENTIER et Pascal CASANOVA  
Caroline DEMOOR et Olivier BASTELICA

Laëtitia BONNARD et Nicolas Luc Yves LEZER  
Ingrid ZOBEL et Mathias SAVE DE BEAURECUEIL  
Emilie GIACOMELLI et Frédéric SCHIAPACASSE  
Nelly MICHEL et Pierre-Yves BENOIST  
Corinne ROCCA et Benoit TEILLET  
Maud VIGNERON et Alexandre VIVANTI  
Michèle PATAcq-LAMIRAL et Jean-Pierre ZANI  
Chaweewan CHAWALA et Jean-Michel RAFFAELLI  
Ina POPOVA et Jean-Baptiste MICHEL  
Mireille SOUBEYRAT et José KOHPCKE  
Stéphanie OLOPIKIAN et Baptiste TEISSEIRE  
Pauline BARBAGALLO et George ROLFE  
Laurélia GAMET et Sylvain CABOT  
Sylvie AMIEIL et Amaury GODRON  
Peggy LALAIN et Gérald BEYRAND  
Véronique VIARRE et Vincent ORÉAL  
Pâmela DO NASCIMENTO MARTINS et Cyrille RATIGNET  
Kanokwan PHANTAKOB et Alain DELELIS  
Lucile DES BLEU MORTIERS et Sébastien MARCINIAC  
Liliana MURILLO CONTRERAS et Emmanuel COURRÈGES  
Nadia DENYS et Jean-Claude CAYOL  
Anne LAVALADE et Saber CHTIQUI  
Eugénia CARRACOI et Renaud COLOMBANI  
Armelle ZIMMER et Pascal TROUVÉ  
Vlada KOROIEVA et Adrien SCICLUNA



Quelques-uns des bébés de nos employés municipaux.

## DECES Jusqu'au 23 décembre 2011

Henriette CHARBIT veuve BENAMO	Fin 2010	Agöp BÉNIKIAN
Patrick REGE		Claudino FELICIANO
Rosa GOKOFF veuve CHEVALIER		Marie GALA NO veuve MONETTI
Belgacem ARBI	2011	Josette BARRIÈRE épouse BORGHINO
Philippe DUPUIS		Fernande PLATZK veuve DRAHOMA
Ovsanna RAKEDJIAN veuve NALIN		Paul RICHELME
Lucienne AILLAUD épouse OLLIVIER		Gillette BERTOLI veuve SCHWAEDERLÉ
Josette MORINI veuve MELONI		Roger PERRIN
Enzo COLOMBANI		Rolande PINON veuve OLIVIER
Marguerite GUIGUES veuve CINQUE		Gabriel DOSSETTQ
Hélène LITTARDI veuve RICARD		Anne PERRIN veuve MATARASSO
Paul CARIAT		Odile GAVOTY veuve TEULE
Marie CASTELLI veuve HELLEQUIN		Alain REGLI
Chantal LENCI veuve CHASTANET		Antonio FORMATO
Michèle BATTIFÉRO épouse VIETTI		Evelyne JULVE
Pierrette BÉNARD veuve Le PAPE		Edmonde PORTA divorcée HENRY
Cherif CHERCHOUR		Jean BARTHE
Georges PEZ		Jacques LAPLANE
Georges TRAPANI		Denis PIALOUX
Léonilda BERTON veuve BREYSSE		Emile CHABERT
Marie MANTE LIN veuve SUZAN		Jeannine PERPINA
Gisèle MERCATI épouse FORMATO		Rose GARCIER veuve MEYER
Marise DELACROIX veuve THOMASSET		Bernard VIDAL
Irène PRAVOSSOUDOVTCH veuve LÉPINE		Maurice DAIAN
Jacques POUYET		Georgette SARDA veuve DALLEST
André BESSON		Jean ARBAULT
Lionel de GUILLEMIN de MON PLANET		Pierre BOYER
René CHARDON		Maryse EINAUDI
Philippe LETESTU		Yves BERGER
René CORNIFLAU		Philippe CHAUMETTE
Marie DURRAFOURT épouse DAIAN		POURRIERE Joséphine veuve GUILLOT
Lucienne WILFART veuve LANNOY		Carole PLASSAIS
Pascal JOURNOT		Odette SUBIRA veuve TUCA
Eugénie SCARDAPANE veuve PALMIERI		Albert BERAHA
Philippe FOURNOT		Daniel FOGLIARINI
Paule GALLART		Pierrette BENIGNI veuve BOUVIER
Jean MOREAU		Stéphane BRUSUT
Maria GARCIA veuve PUYAL		Paulette FRANCESCHI épouse REINIER
Hélène BONNET épouse FLOURET		Serge RAVAUX
Régis BOUET		Dolores PUERTAS LUPIANEZ veuve PINTO
Sébastien D'ORSO		Jean-Paul NOUAILLES
Suzanne GONNET épouse ARBAULT		Annie SOLER veuve BERGESE
Jean-Claude ROUX		Martine BUCCHI
Eugénie FUBIANI veuve LOUCHE		Vincent BAÏA
Georges GUTMAN		Bertram SCHARF
Madéleine CLAVIÈRE veuve HERMANN		Guglielma MAÉRO
Paulette FERRIER veuve FROSINI		Jean SCHWAEDERLÉ
Rita SALERNO épouse BOËLL		Yvonne COSTESÉQUE veuve RIGAULT
Alice GIANNONI veuve ISNARD		Jean-Pierre DORENGE
Olga TIMOUK veuve BICHON		Jacques CHAUVAIN



Danielle Milon  
et son Conseil municipal  
vous souhaitent  
une année 2012  
sereine, baignée  
de douceur  
de vivre